

Étude sur le rendement de l'investissement des mesures actives offertes aux individus, 3^e cycle d'évaluation

Rapport d'évaluation

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale
Décembre 2024

Note au lecteur

Le rapport rend compte de l'efficacité mesurée chez vingt-trois groupes de participants aux services publics d'emploi, ces groupes étant classifiés d'après leur statut eu égard au soutien public du revenu au début de leur participation : prestataires de l'assistance sociale, personnes sans soutien public du revenu, personnes admissibles à l'assurance-emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi. Les participations ont débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016 et se sont terminées entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018.

L'efficacité a été évaluée uniquement pour les services publics d'emploi ayant démontré des effets nets statistiquement significatifs portant sur les indicateurs ayant un impact sur l'imposition du revenu, ces résultats étant disponibles dans les quatre rapports d'évaluation du 3^e cycle d'évaluation portant sur les effets nets.

Les résultats se comparent d'une section à l'autre. Il faut cependant être vigilant dans la mise en parallèle des résultats portant sur la mesure de services d'aide à l'emploi, car les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de cette mesure ont été retirés pour les analyses de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, alors que cela n'a pas été le cas pour les autres clientèles.

Les analyses ont été réalisées à partir de deux bases de données. La principale base a été utilisée pour toutes les clientèles, alors que la seconde ne l'a été que pour les prestataires de l'assistance sociale.

1. Individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec.
2. Individus ayant répondu au sondage (qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données) avec les données d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec.

Afin de faciliter la lecture du présent texte, nous avons employé le masculin comme genre neutre pour désigner aussi bien les femmes que les hommes.

Chargée de projet

Rébecca Tremblay, Direction de l'évaluation

Analyse et rédaction

Philippe Blais, Mélanie Deslauriers, Emel Pokam, Frédéric Savard et Rébecca Tremblay

Direction de l'évaluation, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Collecte de données du sondage

Consortium SOM inc. et Advanis Jolicoeur

Collecte de données administratives

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Revenu Québec

Emploi et Développement social Canada

Comité d'évaluation

Direction de l'évaluation, Direction générale de la gouvernance, de l'analyse et de la performance

Direction des ressources externes, Secteur de l'Emploi

Direction des mesures et des services aux individus, Secteur de l'Emploi

Direction des mesures et des services aux entreprises, Secteur de l'Emploi

Direction des politiques d'emploi et des stratégies, Secteur de l'Emploi

Direction de la planification et de la reddition de comptes, Secteur de l'Emploi

Diffusion

Cette publication est accessible en ligne uniquement à l'adresse : [Quebec.ca](https://quebec.ca)

Dépôt légal – Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISBN : 978-2-555-00048-3 (PDF)

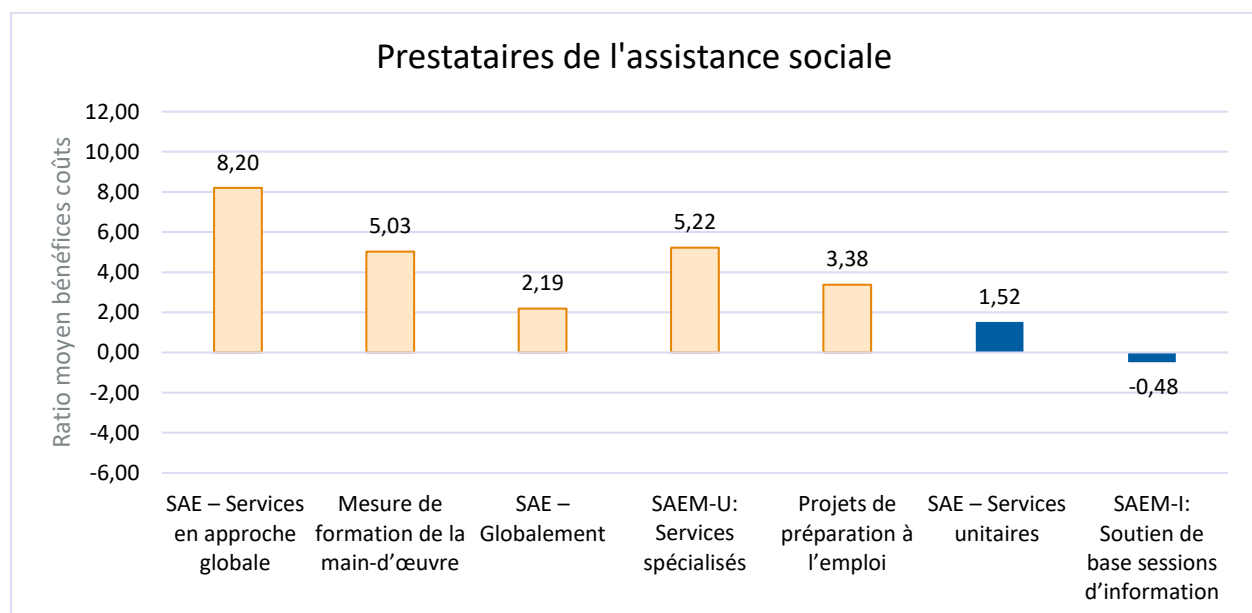
© Gouvernement du Québec

Table des matières

Introduction.....	1
1 Stratégie d'évaluation.....	3
1.1 Enjeux d'évaluation.....	3
1.2 Méthodologie	4
1.2.1 Perspective de l'analyse	4
1.2.2 Principales composantes des coûts et des avantages.....	6
1.2.2.1 Coûts de participation	6
1.2.2.2 Paiements de transfert.....	7
1.2.2.1 Impôts et cotisations sociales.....	7
1.2.2.2 Effets nets.....	7
1.3 Traitement de données	7
1.3.1 Méthode d'analyse.....	7
1.3.1.1 Méthode de représentation de l'efficience	7
1.3.1.2 Méthode d'estimation de l'efficience	9
1.3.2 Fonctionnement du module d'efficience et bases de données	10
1.3.2.1 Fichier des participants et effectifs disponibles.....	11
1.3.2.2 Fichier des effets de programme	14
1.3.2.3 Fichier des coûts de participation	15
1.3.2.4 Paramètres d'initialisation des simulations	16
1.3.2.5 Information fiscale fédérale et provinciale.....	16
1.3.2.6 Fichiers de résultats.....	17
1.3.3 Lignes directrices sur l'interprétation des données	17
1.4 Portée et limites de l'étude	19
2 Résultats.....	21
2.1 Prestataires de l'assistance sociale.....	21
2.1.1 Projet de préparation à l'emploi	21
2.1.2 Services d'aide à l'emploi (SAE)	22
2.1.2.1 Globalement	22
2.1.2.2 Ensemble des services unitaires	23
2.1.2.3 Ensemble des services en approche globale	24
2.1.2.4 SAE – Soutien de base : sessions d'information (SAEM-I).....	25
2.1.2.5 SAE – Évaluation spécialisée : orientation (SAEM-T).....	26
2.1.2.6 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)	27
2.1.3 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus.....	28
2.2 Personnes sans soutien public du revenu	29
2.2.1 Services d'aide à l'emploi (SAE)	29
2.2.1.1 Ensemble des services en approche globale	29
2.2.1.2 SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E).....	30
2.2.1.3 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)	31
2.2.2 Mesure subventions salariales (SSAL).....	32
2.3 Les personnes admissibles à l'assurance-emploi	33
2.3.1 Services d'aide à l'emploi (SAE)	33
2.3.1.1 Globalement	33
2.3.1.2 Ensemble des services unitaires	34
2.3.1.3 Ensemble des services en approche globale	34
2.3.1.4 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)	35
2.3.2 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus.....	36
2.4 Les prestataires actifs de l'assurance-emploi.....	37
2.4.1 Services d'aide à l'emploi (SAE)	37
2.4.1.1 Globalement	37
2.4.1.2 Ensemble des services unitaires	38
2.4.1.3 Ensemble des services en approche globale	39
2.4.1.4 SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E).....	40
2.4.1.5 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)	41
2.4.2 Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus.....	42
Conclusion.....	44
Bibliographie.....	46

Faits saillants

- La mesure de formation de la main-d'œuvre est rentable chez les trois clientèles chez qui elle a été évaluée. Un dollar investi rapporte en moyenne entre 2,10 \$ et 5,03 \$ à la société selon la clientèle sur une période de cinq ans.
- L'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure de services d'aide à l'emploi est rentable chez les deux clientèles évaluées, un dollar investi rapportant en moyenne 3,47 \$ et 10,80 \$ sur une période de cinq ans, lorsqu'elle est respectivement offerte aux prestataires de l'assurance-emploi et aux personnes sans soutien public du revenu.
- Les autres services publics d'emploi démontrant une rentabilité sont ceux rendus aux prestataires de l'assistance sociale. Chaque dollar investi dans les services en approche globale de la mesure de services d'aide à l'emploi rapporte en moyenne 8,20 \$ à la société sur un horizon de cinq ans, qui s'explique fort probablement par les services spécialisés offerts sous cette approche (5,22 \$). En fait, l'ensemble des services de cette mesure s'avère rentable pour cette clientèle, à 2,19 \$ de retour sur un investissement de 1 \$ en cinq ans. Les projets de préparation à l'emploi permettent, quant à eux, de rapporter en moyenne 3,38 \$ sur une période de cinq ans pour chaque dollar investi auprès des prestataires de l'assistance sociale.
- Dix services publics d'emploi offerts à ces quatre clientèles présentent certains risques de non-rentabilité, quoiqu'à différents niveaux; leurs probabilités de rentabilité varient entre 4,7 % et 95,5 %. Ainsi, le ratio moyen bénéfices coûts ne diffère statistiquement pas de 1, c'est-à-dire que leur retour sur un investissement de 1 \$ peut être autant supérieur qu'inférieur à 1 \$, selon les différents scénarios simulés.
- Finalement, il y a trois services publics d'emploi qui ont une probabilité de rentabilité nulle, mais dont le ratio moyen bénéfices coûts diffère statistiquement de 1.
 - Ces trois services ont été rendus aux prestataires actifs de l'assurance-emploi et ils ont, en moyenne, un ratio bénéfices coûts négatif. À la suite d'un investissement de 1 \$, les services en approche globale de la mesure de services d'aide à l'emploi, plus précisément leurs services spécialisés, génèrent une perte d'en moyenne 5 \$ sur un horizon de cinq ans. Et de façon globale, la mesure de services d'aide à l'emploi coûte 32 cents de plus à la société sur cet horizon pour un tel investissement.

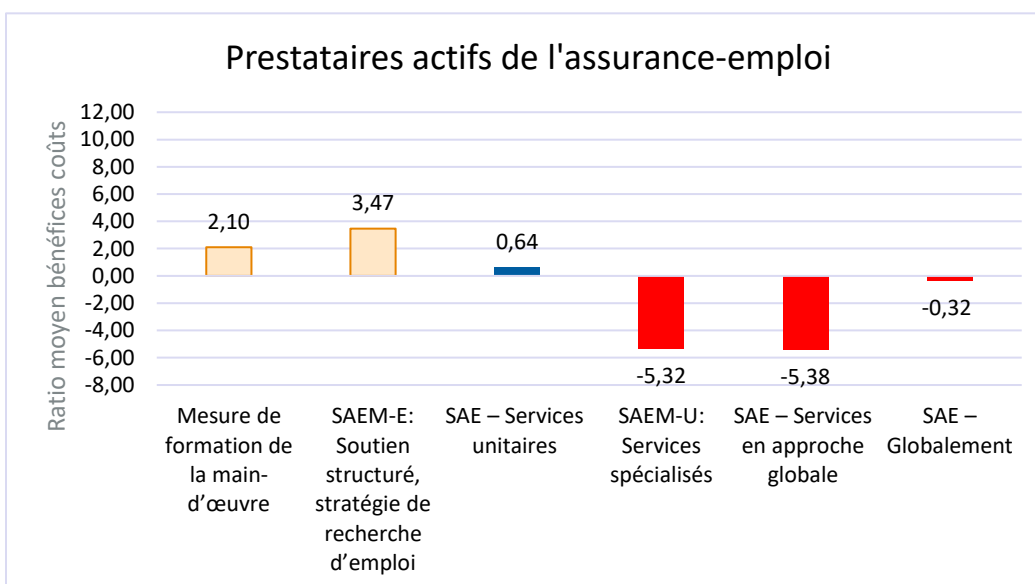
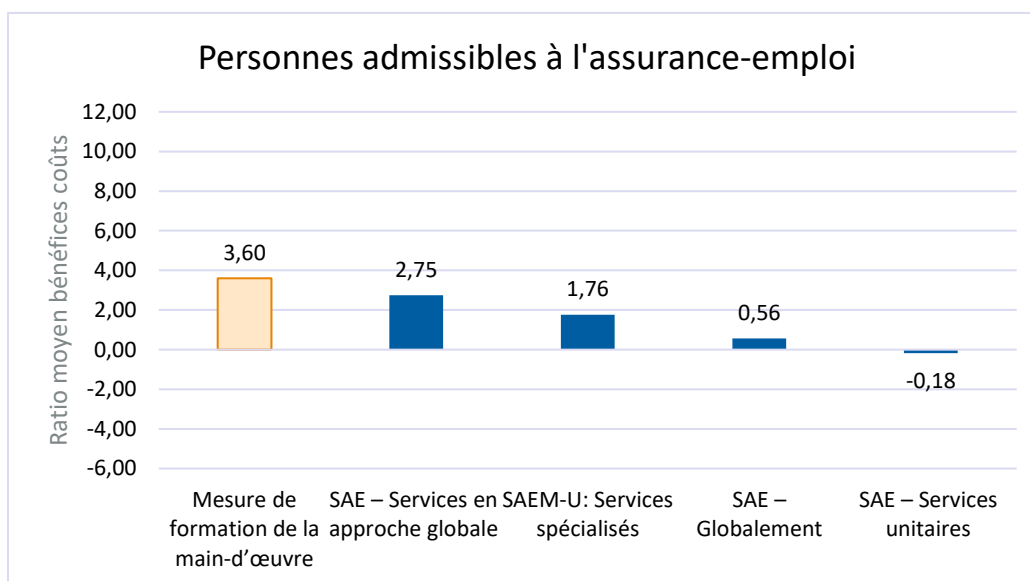
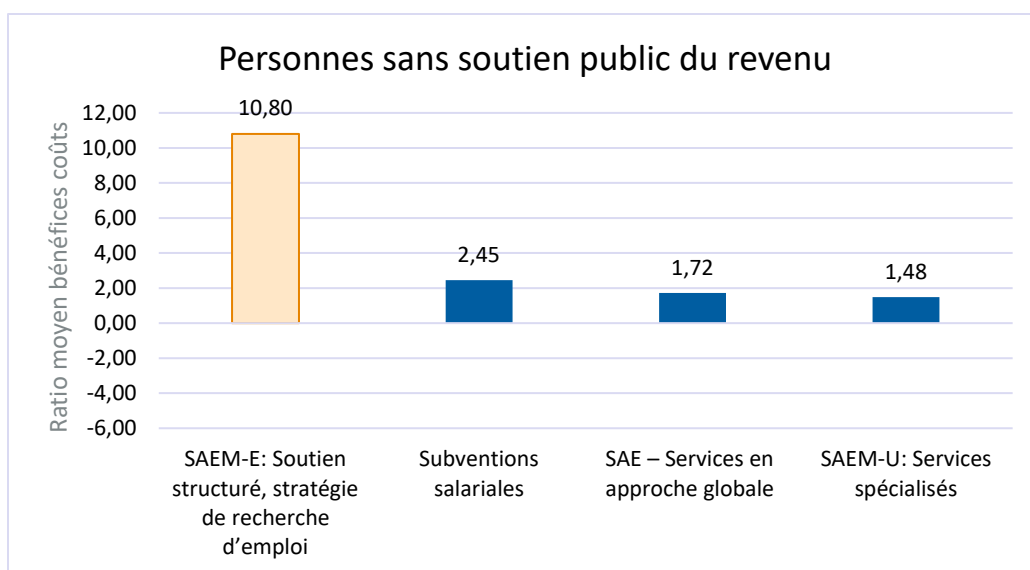


Légende :

Probabilité de rentabilité > 99 % et ratio moyen bénéfices coûts statistiquement supérieur à 1

Probabilité de rentabilité < 99 % et ratio moyen bénéfices coûts non statistiquement différent de 1

Probabilité de rentabilité = 0 et ratio moyen bénéfices coûts statistiquement inférieur à 1



Introduction

Les services publics d'emploi ont pour mission de contribuer, en concertation avec les partenaires du marché du travail, au développement de l'emploi et de la main-d'œuvre ainsi qu'à la lutte contre le chômage et l'exclusion sociale, dans une perspective de développement économique et social. Afin de s'acquitter, entre autres, de cette mission, Services Québec offre des services universels ainsi que des services spécialisés s'adressant aux individus et aux entreprises.

Les services spécialisés comprennent notamment l'entrevue d'évaluation et d'aide à l'emploi, l'entrevue d'accompagnement, le plan d'intervention personnalisé, les mesures actives d'emploi et les programmes d'aide et d'accompagnement social (PAAS). Ils sont destinés aux individus et offerts selon une approche adaptée et ciblée en fonction de l'évaluation de leurs compétences et de leur risque de chômage prolongé.

Par l'Entente sur le développement du marché du travail (EDMT), signée en 1997, le Canada s'engageait à accorder des fonds au Québec afin d'appuyer le financement de mesures et de services d'emploi utilisés par la clientèle de l'assurance-emploi. Par l'Entente sur le marché du travail (EMT), signée en 2009, le Canada augmentait sa contribution pour couvrir des clientèles non couvertes par l'EDMT, notamment les bénéficiaires de l'aide sociale, les immigrants, les personnes handicapées, les travailleurs âgés, les jeunes, les personnes qui intègrent ou réintègrent le marché du travail, les personnes sans emploi qui étaient travailleurs autonomes et les travailleurs ayant un déficit important en formation de base ou étant sans qualification reconnue. Pour sa part, le Québec s'est engagé à évaluer les mesures et services d'emploi et de formation offerts sur son territoire pour la clientèle de l'assurance-emploi dans le cadre de l'EDMT et pour la clientèle non couverte par l'assurance-emploi dans le cadre de l'EMT, ainsi qu'à informer le Canada des résultats de ces évaluations.

De nouvelles ententes ont été signées en juin 2019, soit une entente modificatrice de l'EDMT et l'Entente Canada-Québec sur le développement de la main-d'œuvre (EDMO), qui remplace l'EMT. Selon les termes de l'EDMO, il est spécifié que :

- compte tenu de la nature intégrée et décloisonnée de ses services publics d'emploi, le Québec réalisera une seule évaluation pour l'ensemble de ses mesures et services d'emploi et de formation, financée par le biais de l'EDMO et de l'EDMT. Cette évaluation permettra d'établir l'efficacité et l'efficience des mesures et services d'emploi et de formation du Québec. Elle permettra également de différencier les résultats en fonction du statut d'un individu, eu égard au soutien public du revenu;
- l'évaluation visera la période du 1^{er} avril 2017 au 31 mars 2021. Une fois publiés, les résultats de l'évaluation du Québec seront communiqués au Canada.

La Direction de l'évaluation du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale a été mandatée pour réaliser la troisième évaluation des effets bruts, des effets nets et de l'efficience des mesures actives offertes aux individus sur les personnes participantes couvertes par ces deux ententes. Les rapports d'évaluation portant sur les effets bruts et sur les effets nets ont été produits. Le présent rapport se concentre sur l'évaluation de l'efficience pour les mesures actives offertes aux individus pour lesquelles des effets nets ont été obtenus aux indicateurs affectant l'imposition sur le revenu des particuliers.

Les mesures ou programmes visés par l'évaluation, englobés sous l'appellation services publics d'emploi, sont les suivants :

- la mesure Projet de préparation à l'emploi (PPE);
- la mesure Services d'aide à l'emploi (SAE), à l'exclusion de certains volets;
- la Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus;
- la mesure Subvention salariale (SSAL);
- le Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME);
- le programme Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel (IPOP);
- la mesure Soutien au travail autonome (STA).

Pour estimer l'efficience, la méthode de simulation Monte-Carlo a été employée. Cette méthode diffère de celle utilisée lors des deux précédentes études du rendement sur l'investissement, réalisées en 2006 et en 2015. La Direction de l'évaluation a programmé un module permettant le calcul de l'efficience considérant les règles d'imposition du Canada et du Québec. Aucune collecte de données supplémentaires n'a été requise. Les données utilisées proviennent de l'évaluation des effets nets, ainsi que des données administratives du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale. Les coûts des services publics d'emploi proviennent d'une analyse interne effectuée à partir des données de l'information de gestion. La méthodologie de l'évaluation des effets nets reposait sur l'utilisation de données provenant d'un sondage et de fichiers administratifs du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec; le jumelage des données avec celles du sondage n'a été effectué que pour les répondants qui y ont préalablement consenti verbalement lors du sondage téléphonique. Deux méthodes d'estimation des effets nets ont été employées, soit l'appariement par score de propension et les forêts causales.

Le rapport comprend trois chapitres. Le premier chapitre décrit la stratégie d'évaluation de l'efficience. Les résultats sont ensuite présentés pour les clientèles des prestataires de l'assistance sociale, des personnes sans soutien public du revenu, des personnes admissibles à l'assurance-emploi et des prestataires actifs de l'assurance-emploi. La conclusion résume brièvement les résultats observés.

1 Stratégie d'évaluation

1.1 ENJEUX D'ÉVALUATION

La présente évaluation concerne l'analyse coûts-avantages des différents services publics d'emploi évalués¹ pour lesquels des effets nets ont été obtenus aux indicateurs affectant l'imposition sur le revenu des particuliers.

Enjeu d'évaluation couvert	Questions
Analyse coûts-avantages	1) Quels sont les coûts associés à la participation? 2) Quelles sont les retombées financières des effets ultimes au chapitre : a) des revenus d'emploi; b) des impôts, des taxes et des cotisations sociales; c) des programmes de transfert? 3) Quels sont les gains et les gains actualisés selon : a) la perspective individuelle; b) la perspective du gouvernement; c) la perspective de la société? 4) Combien rapporte à la société chaque dollar qui est investi dans un service public d'emploi? 5) Quelles sont les chances que le service public d'emploi rendu soit rentable? 6) Le retour sur l'investissement varie-t-il selon le statut eu égard au soutien public du revenu (prestataires de l'assistance sociale, sans soutien public du revenu, prestataires actifs de l'assurance-emploi, admissibles à l'assurance-emploi) et le service public d'emploi?

Il n'est pas jugé pertinent de réaliser des analyses coûts-avantages de façon globale par clientèle, soit en regroupant les participants aux différents services publics d'emploi d'une même clientèle eu égard au soutien public du revenu, car les résultats de ces analyses seraient très peu utiles. L'orientation des décisions doit être faite sur la base de l'identification des services publics d'emploi ayant des effets sur les clientèles et qui rapportent à la société malgré les investissements monétaires requis pour rendre ces services. Logiquement, les analyses sur des sous-groupes de ces clientèles, comme les prestataires de l'assistance sociale âgés de 45 ans et plus, les hommes prestataires actifs de l'assurance-emploi, les femmes admissibles à l'assurance-emploi, etc., ne sont pas plus d'intérêt.

Quant aux participants ayant terminé plus d'une participation aux services publics d'emploi, classifiés « Plusieurs mesures », les analyses coûts-avantages ne sont pas non plus réalisées puisqu'il est difficile d'attribuer les effets observés à un service public d'emploi en particulier. Par ailleurs, bien qu'il soit concevable que cela soit un ensemble de services publics d'emploi rendus à un individu qui a un effet, les planifications et les budgets ne sont pas établis par individu, mais par service public d'emploi disponible qui a un coût donné.

¹ Le modèle logique des mesures actives est détaillé dans les rapports sur les effets bruts et les effets nets. Chaque service public d'emploi étudié y est notamment abordé.

1.2 MÉTHODOLOGIE

1.2.1 PERSPECTIVE DE L'ANALYSE

Dans cette évaluation, la notion d'efficacité repose sur la pratique de l'analyse coûts-avantages des différents services publics d'emploi évalués. L'efficacité est établie en déterminant si un service public d'emploi apporte plus d'avantages que les coûts que celui-ci nécessite, selon les trois perspectives suivantes.

- La perspective individuelle considère les avantages et les coûts du participant au service public d'emploi étudié.
- La perspective du gouvernement envisage les avantages et les coûts au regard des sources de financement pour ce service public d'emploi.
- La perspective de la société tient compte des deux perspectives précédentes.

Le tableau suivant illustre les effets financiers attendus d'un service public d'emploi pour chaque perspective, soit un gain (+), une perte (-), l'absence d'effet (0) ou encore une situation inconnue (+/-). Par exemple, une hausse du revenu d'emploi aura un effet différent pour chaque perspective.

Pour le participant, on s'attend à ce que ses revenus d'emploi augmentent, ce qui, de son point de vue, est positif. Toutefois, cet accroissement implique une augmentation de ses impôts sur le revenu et de ses taxes à la consommation; il s'agit donc d'une perte monétaire pour lui. En ce qui concerne les paiements de transfert, le fait d'avoir occupé un emploi rémunéré peut rendre les participants admissibles à l'assurance-emploi et faire en sorte que, globalement, ceux-ci reçoivent un peu plus de prestations d'assurance-emploi que les non-participants. Il s'agit ainsi d'une bonification de leur revenu total, donc d'un effet positif. Néanmoins, les participants ont probablement également vécu une diminution de leurs prestations liées à l'assistance sociale, ce qui correspond à une diminution de leur revenu total. La participation n'a pas d'effet sur les coûts du service public d'emploi, car ceux-ci sont assumés par les contribuables. Toutefois, le participant peut déboursier parfois des coûts privés supplémentaires de participation, qui correspondent aux sommes nécessaires pour avoir le droit de participer, comme des frais de scolarité pour un programme de formation par exemple, ainsi qu'un coût d'opportunité, ce dernier étant la part de ses revenus qu'il sacrifie afin de participer au service public d'emploi.

Tableau 1.2.1 Effets financiers attendus des services publics d'emploi selon les perspectives individuelle, gouvernementale et sociétale

Composante	Perspective		
	Participant	Gouvernement	Société
Emploi			
Augmentation des revenus d'emploi	+	0	+
Augmentation des impôts sur le revenu	-	+	0
Augmentation des taxes à la consommation	-	+	0
Paiements de transfert			
Baisse des prestations d'assistance sociale	-	+	0
Hausse des prestations d'assurance-emploi	+	-	0
Bénéfices intangibles	+/-	+/-	+/-
Coûts des programmes			
Coût privé de participation	-	0	-
Coût d'opportunité	-	0	-
Coût du service public d'emploi	0	-	-
Coût marginal des fonds publics ²	0	0	-

Légende : + : gain; - : perte; +/- : situation inconnue; 0 = : absence d'effet

² Dans le 2^e cycle d'évaluation, la composante « Augmentation des taxes perçues », provenant des travailleurs autonomes, était distincte. Celle-ci est incluse dans le coût marginal des fonds publics dans cette évaluation, mais il y a peu d'impact à cette pratique, car il y a peu de travailleurs autonomes.

Pour le gouvernement, les effets positifs escomptés sont liés à la hausse des impôts sur le revenu et des taxes à la consommation payées en plus par les participants, ainsi qu'aux économies réalisées grâce à la réduction du recours à l'assistance sociale et à la réduction des crédits d'impôt accordés aux familles à faible revenu. Les coûts sont formés des dépenses associées à la participation, soit le coût du service public d'emploi rendu aux participants, et le cas échéant, aux sommes supplémentaires versées en prestations d'assurance-emploi. Il est à noter que l'augmentation des revenus d'emploi du participant n'a pas d'effet du point de vue du gouvernement, ce qui explique pourquoi cette perspective est généralement la moins favorable dans les études d'efficience. On considère donc, dans cette perspective, que le gouvernement doit engager une certaine dépense pour générer des gains pour les participants et la société.

La perspective sociétale agrège les perspectives de deux groupes distincts : les individus participants aux services publics d'emploi et ceux qui financent ces services par l'entremise de leurs impôts. Un gain sociétal net ne survient que si le gain d'un parti, individu ou gouvernement, n'est pas compensé par une perte équivalente pour l'autre. C'est ainsi que le tableau montre que la hausse des revenus d'emploi des participants constitue un gain sociétal, puisqu'elle n'entraîne pas de baisse de revenus pour le gouvernement. De leur côté, la hausse des impôts sur le revenu et des taxes à la consommation ont un effet nul à première vue, étant donné que la perte pour l'individu est égale au gain pour le gouvernement. Ultimement, ces revenus seront dépensés d'une façon ou d'une autre et constitueront un revenu pour certains membres de la société. La différence entre la nature des dépenses effectuées par l'individu et celles engagées par le gouvernement, que ce soient des impôts, des taxes ou des paiements de transfert, n'aura essentiellement que des effets redistributifs.

Généralement, les paiements de transfert n'ont pas d'effet sur la perspective sociétale, puisque la somme des revenus en jeu n'est pas touchée. C'est pourquoi les baisses de prestations d'assistance sociale et les hausses potentielles des prestations d'assurance-emploi n'ont pas d'effet de ce point de vue, bien que cela ne soit pas le cas selon les autres perspectives.

Il est toutefois important de ne pas sous-estimer non plus l'impact du coût marginal des fonds publics sur la société, ce dernier correspondant aux sommes qui doivent être déboursées par la société à des fins de collecte de tout revenu d'imposition ou de taxation supplémentaire, ainsi que celles causées par les distorsions de marchés introduites sur l'économie québécoise, soit l'impact indirect de l'intervention gouvernementale sur cette économie. Aussi, les taxes prélevées par les participants exerçant un travail autonome pour le compte des gouvernements (TPS et TVQ) sont considérées dans le coût marginal des fonds publics. Bien qu'elles constituent un gain pour le gouvernement, elles constituent une perte pour la société puisque ces taxes sont payées par les clients qui sont membres de la société³. En bref, une hausse de la taxation engendre donc aussi une légère perte du point de vue de la société.

Par ailleurs, des bénéfices intangibles peuvent être ajoutés à la liste des avantages pour la société. Ces avantages intangibles correspondent à ceux qui sont induits par la participation et qui ont un effet bénéfique sur la société en général, mais qui ne peuvent pas être attribués à un participant ou au gouvernement. Leurs effets peuvent être multiples, tant sur l'individu que sur le gouvernement, mais ils n'ont pas été mesurés. Il est souvent question des effets sur la santé, l'éducation, la criminalité et la vie démocratique.

Finalement, il est à noter que la perspective sociétale alloue implicitement le même poids à un gagnant (participant) et à un perdant (contribuable). Or, les gagnants sont souvent des individus à faible revenu, et les perdants, des individus à revenu plus élevé. Malheureusement, il n'existe pas de façon simple et acceptée d'allouer des poids distincts aux différents membres de la société.

³ Les travailleurs autonomes qui travaillent au Québec et qui gagnent 30 000 \$ ou plus par an sont tenus de s'inscrire aux fichiers TPS et TVQ et de facturer ces taxes à leurs clients pour les gouvernements. Notez que l'efficience de la mesure de soutien au travail autonome n'a pas été mesurée dans cette évaluation étant donné les particularités fiscales s'appliquant aux travailleurs autonomes.

1.2.2 PRINCIPALES COMPOSANTES DES COÛTS ET DES AVANTAGES

Les éléments pris en compte pour le calcul des avantages et des coûts sont calculés pour chaque participant. Cette section présente de façon générale les principales composantes des avantages et des coûts, et la section 1.3 donne d'amples détails sur certaines d'entre elles.

Les coûts de la participation incluent une composante directe et une autre, indirecte. La composante directe correspond aux frais encourus par le gouvernement pour chaque participation aux services publics d'emploi visés. Ces frais sont calculés durant la période de participation. Le coût de participation retenu est un coût moyen de participation. La composante indirecte correspond au montant total net des montants provenant des programmes de transferts.

Les autres éléments retenus comprennent toutes les données nécessaires aux calculs de l'impôt fédéral et provincial sur le revenu, durant l'année civile qui précède la participation, soit les années 2015, 2016 ou 2017 selon le cas. Il est question des revenus d'emploi, des cotisations, des impôts, des crédits, des taxes et des montants des programmes de transferts, ainsi que de certains effets nets estimés préalablement. Puisque les données de revenus d'emploi et de prestations d'assurance-emploi utilisées proviennent de Revenu Québec et portent sur l'année civile, la plupart de ces éléments ont été calculés pour une année civile. Les données d'assistance sociale portent, quant à elles, sur l'année avant la participation. Les données après la participation ne sont pas requises puisqu'elles se trouvent simulées grâce aux estimations des effets nets.

1.2.2.1 Coûts de participation

Une des principales composantes des coûts concerne les dépenses encourues par le gouvernement pour la prestation du service public d'emploi, lesquelles incluent les éléments suivants :

- les coûts de soutien du revenu : frais personnels (frais de garde, frais de déplacement);
- les coûts reliés aux intervenants externes : sommes versées au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, contribution du secteur Emploi-Québec auprès des entreprises en subventions salariales dans la mesure SSAL, sommes versées aux ressources externes pour donner le service relié à la mesure, etc.;
- les frais d'opération et d'administration du secteur Emploi-Québec à l'échelle locale, régionale et centrale : traitements et avantages sociaux, transport et communication, services professionnels, entretien et réparation, loyers, fournitures et approvisionnement, matériel, charge du Fonds des technologies de l'information, amortissement et autres frais, une partie des montants destinés aux services universels de base, etc.

Les coûts de soutien du revenu et ceux reliés aux intervenants externes ont été calculés pour chacune des composantes et sous-composantes des services publics d'emploi, pour chaque type de clientèle. Cependant, les frais exacts d'opération et d'administration n'ont pas pu être calculés précisément, puisque le détail de ceux-ci n'était pas disponible en raison d'un changement de système informatique et de l'ancienneté des données 2017-2018. Ils ont néanmoins été approximés en employant les frais exacts d'opération et d'administration de 2010 et en les indexant à l'inflation. Par la suite, le coût moyen des activités par participant est approximé, afin de produire une estimation du coût de chaque participation, qui est détaillé dans chaque tableau de résultats. Notez que les coûts de participation tiennent compte de la durée réelle observée de chaque participation de chaque participant dans chacune des sous-composantes. Par ailleurs, il est possible que les coûts de participation aient été surestimés.

1.2.2.2 Paiements de transfert

Les paiements de transfert incluent essentiellement les versements de prestations d'assistance sociale et celles d'assurance-emploi. Les résultats présentés dans les rapports d'évaluation portant sur les effets nets montrent que les services publics d'emploi ont parfois engendré une hausse de l'emploi, qui varie selon le service public d'emploi et la clientèle considérée. Ces hausses d'emploi se sont habituellement traduites par une diminution des prestations d'assistance sociale, mais parfois par une légère hausse selon la clientèle, ainsi que par une hausse des prestations d'assurance-emploi. Ce qui importe du point de vue de l'efficacité est la différence nette de ces composantes entre les participants et les non-participants, d'où l'utilisation des effets nets estimés. Les frais d'administration de ces deux programmes n'ont pas été pris en compte⁴.

1.2.2.1 Impôts et cotisations sociales

La hausse des taux d'emploi se traduit normalement par une augmentation des revenus et donc par des changements dans l'impôt sur le revenu, les taxes indirectes, le crédit de TPS, de même que dans les cotisations aux programmes de transfert (assurance-emploi, RRQ, etc.).

1.2.2.2 Effets nets

Des changements au niveau de certains indicateurs de différences peuvent avoir un impact sur l'impôt sur le revenu du participant. C'est le cas des indicateurs qui portent sur la rémunération d'emploi, l'assistance sociale et l'assurance-emploi. La distribution de chacun de ces effets sert à simuler les valeurs relatives à la rémunération d'emploi, à l'assistance sociale et à l'assurance-emploi des participants l'année après la participation, afin de déterminer les impôts et cotisations sociales après celle-ci.

1.3 TRAITEMENT DE DONNÉES

1.3.1 MÉTHODE D'ANALYSE

1.3.1.1 Méthode de représentation de l'efficacité

Un enjeu lié à l'analyse de l'efficacité des programmes provient de l'information différente qui peut être transmise en fonction de la manière de présenter les résultats. Rappelons que l'efficacité permet non seulement de vérifier si un programme rapporte davantage à la société que ce qu'il en coûte, mais permet également de comparer les divers programmes entre eux afin de déterminer l'allocation des sommes disponibles à des fins d'investissement.

La technique la plus utilisée dans les analyses coûts-avantages est la valeur actualisée nette (VAN), qui est la somme de l'ensemble des bénéfices et des coûts actualisés d'un programme⁵. Son principal avantage est qu'elle permet de trier rapidement les programmes en fonction des sommes totales rapportées à la société. De plus, étant donné que la VAN prend en compte l'ensemble des avantages et des coûts d'un programme, elle permet de considérer l'hétérogénéité des effets de ce dernier, à condition d'avoir inclus les tailles de populations respectives. Toutefois, un enjeu important à relever est que la VAN peut parfois favoriser les programmes qui ont un impact sur une grande volumétrie d'individus, et ce, même si l'impact positif est de faible importance. Par conséquent, elle pourrait donc inciter à favoriser la prestation de programmes de plus faible envergure qui sont plus simples à mettre en œuvre par rapport à rendre une prestation de programmes qui ont un grand impact, mais ciblé.

Les résultats peuvent également être représentés selon la moyenne des bénéfices actualisés, aussi appelée avantage moyen actualisé. Cette seconde représentation permet de mieux comprendre comment chaque programme affecte les participants, ce qui facilite la prise de décision quand il vient le temps de cibler les programmes qui apportent le plus de changements auprès de la clientèle. Il s'agit d'ailleurs de la visualisation calculée de facto par les algorithmes d'appariement. Toutefois, contrairement à la VAN, cette méthode est moins bien adaptée aux cas où la participation induit des effets hautement hétérogènes, puisque seule la moyenne est produite. Aussi, certains programmes dont bénéficient seulement un très faible nombre de participants pourraient

⁴ Il est probable que les coûts administratifs de ces programmes soient relativement peu importants en ce qui a trait aux sommes versées à titre de prestations.

⁵ La valeur actualisée nette (VAN) peut être exprimée mathématiquement comme suit : $\sum_{i=1}^n w_i * (\sum_{t=1}^T \frac{Ben_{it}}{(1+r)^t} - CF_i)$, où w_i correspond au poids de l'individu i , CF_i au coût initial associé à l'individu i pour sa participation, Ben_{it} au retour sur l'investissement à la période t pour l'individu i à la suite de sa participation et r correspond au taux d'escompte.

avoir un impact réel moins important que celui que suggérerait une moyenne élevée des bénéfices actualisés, car l'impact induit par la popularité du programme n'est pas considéré. La notion des coûts y est également absente.

Une autre méthode couramment utilisée pour présenter les résultats de l'efficacité est celle du ratio bénéfices coûts, soit le ratio entre l'avantage moyen actualisé et le coût moyen. Cette technique permet de savoir combien rapporte à la société chaque dollar qui est investi dans un programme, ce qui peut aider à prioriser les programmes. Ses limites sont similaires à l'avantage moyen actualisé, notamment l'absence d'impact induit par la popularité du programme. C'est ainsi qu'un programme qui rapporterait à la société 2 \$ pour un coût de 1 \$ est équivalent à un autre programme qui rapporterait de son côté 200 \$ pour un coût de 100 \$. Ces deux programmes ont le même ratio bénéfices coûts, mais le nombre de participants n'est nullement considéré selon cette représentation, ce qui fait que sa seule interprétation est incomplète pour porter un jugement sur l'efficacité respective de ces deux programmes et de se positionner sur le programme à privilégier. Un autre défaut du ratio bénéfices coûts est celui de l'absence d'effet de taille, soit l'impact monétaire sur la société, ce que la VAN permet de faire.

Le tableau suivant illustre ces trois représentations selon différents paramètres et montre l'importance de considérer plus d'une représentation pour faire une interprétation. Il y a 100 participants qui ont utilisé le programme A, qui coûtait 200 \$ par participant et qui rapportait 500 \$ à chaque participant. D'un autre côté, il y a eu 1 000 participants au programme B, qui coûtait plus cher que le programme A par participant (500 \$) et qui rapportait moins que ce dernier programme par participant (200 \$). L'avantage moyen actualisé est plus élevé pour le programme A que pour le programme B, de même que le ratio bénéfices coûts, mais sa VAN est plus faible en raison du volume inférieur de participants. Ainsi, même si le programme A est plus rentable pour la société d'après les représentations par l'avantage moyen actualisé et le ratio coûts bénéfices, le programme B devrait être privilégié si les sommes totales rapportées à la société sont celles qui sont déterminantes dans la décision, puisque sa VAN est plus élevée.

Tableau 1.3.1.1
Exemple de l'impact de différents paramètres sur les représentations de résultats

	Programme A	Programme B
Paramètres		
Nombre de participants	100	1 000
Avantages par participant	500 \$	200 \$
Coûts par participant	200 \$	500 \$
Taux d'escompte	5 %	5 %
Nombre d'années	5	5
Résultats		
Avantage moyen actualisé	2 164,74 \$	865,90 \$
Coût moyen	200,00 \$	500,00 \$
Valeur actualisée nette (VAN)	196 473,83 \$	365 895,33 \$
Ratio bénéfices coûts	10,82 \$	1,73 \$

Finalement, la dernière représentation est celle de la probabilité de rentabilité liée à un programme. Cette information n'est pas disponible lorsque l'efficacité est estimée par un unique calcul comptable des effets et bénéfices pour un taux d'actualisation donné ou par les méthodes d'appariement, mais la méthode de simulation permet de l'obtenir. En effet, puisque les modèles de simulation permettent une intégration numérique en fonction de divers paramètres, il est simple de déterminer le nombre de scénarios où la VAN est positive et de calculer la probabilité de rentabilité comme étant la proportion de simulations dont la VAN est positive parmi l'ensemble des simulations. Il en résulte un indice de risque robuste aux divers changements qui pourraient survenir, tels qu'une variation du taux d'escompte, une variation des effets. Toutefois, à l'instar du ratio bénéfices coûts, cette information n'informe pas sur l'amplitude des bénéfices sociaux introduits par un programme.

1.3.1.2 Méthode d'estimation de l'efficience

Le calcul de l'efficience repose sur la méthode de simulation Monte-Carlo. Cette méthode permet de réaliser une intégration numérique en fonction de divers paramètres qui peuvent être variables. La Direction de l'évaluation a programmé un module permettant le calcul de l'efficience des programmes s'appuyant sur cette méthode. Les exigences et propriétés de celui-ci sont détaillées dans les sections suivantes.

Concrètement, les paramètres qui seront fixes et ceux qui seront variables sont déterminés au début de l'analyse. Par la suite, une distribution est attribuée à tous les paramètres variables choisis, notamment les effets de programmes et le taux d'escompte utilisé pour le calcul de la valeur actualisée nette, et un nombre N de simulations désirées est sélectionné.

La séquence ordonnée d'étapes suivantes est effectuée pour chaque simulation k, où k = 1 à N.

1. Pour chaque élément variable X_i préalablement déterminé, une valeur x_i est sélectionnée en fonction des distributions déterminées, où i est le nombre d'éléments variables.
 - a. Dans cette évaluation, i = 6. Ce sont les cinq effets nets des services publics d'emploi qui sont pertinents et qui sont identifiés ultérieurement à la section 1.3.2.2, ainsi que le taux d'escompte.
2. Chaque participant se voit attribuer les valeurs x_i aux indicateurs ciblés.
3. Le module calcule les revenus et les dépenses fiscales de chaque participant avec et sans l'ajout des valeurs x_i d'effets nets, soit l'impôt fédéral et provincial sur le revenu de chaque participant après sa participation et avant celle-ci.
4. La différence entre les valeurs calculées avec et sans ces valeurs x_i est calculée, afin d'estimer les impacts fiscaux introduits par les valeurs x_i d'effets nets, qu'ils soient positifs ou négatifs.
5. Les sommes des gains/pertes et des coûts sont calculées. À l'aide de celles-ci, la valeur actualisée nette est déterminée en fonction du taux d'escompte (variable ou fixe).
6. Les valeurs moyennes des différents gains/pertes ainsi que la VAN sont conservées en mémoire.
7. Retour à l'étape 1 pour réaliser la simulation k+1.

Autrement dit, la simulation de Monte-Carlo permet de connaître les distributions attendues des divers coûts et avantages en fonction de diverses distributions de paramètres, ce qui permet de calculer relativement rapidement et facilement l'efficience d'un programme, tout en mesurant la sensibilité des estimations produites. À noter que dans chaque simulation, le contrefactuel du participant équivaut à lui-même.

Il est important de souligner qu'une méthode d'appariement, par exemple par score de propension ou par forêts causales, peut être utilisée pour calculer les avantages et coûts moyens induits par la participation au programme, au lieu d'une méthode de simulation. Et pour ce faire, cela nécessite de calculer préalablement les données fiscales pertinentes pour les participants et les non-participants avant et après la période de participation, afin de calculer les indicateurs de différences qui sont pertinents et d'estimer les effets nets⁶.

Alors qu'un modèle de simulation a pour avantage de prodiguer un contrefactuel parfait de la situation fiscale du participant après l'ajout de l'effet de traitement, puisqu'il est comparé à sa propre situation fiscale en l'absence de participation, une analyse par appariement peut sélectionner des non-participants au profil fiscal différent du sien, puisqu'elle se base exclusivement sur la propension à participer au programme, même si cette dernière est modélisée de la meilleure façon possible et que l'appariement est réalisé dans les règles de l'art. Un autre avantage du module de simulation est qu'il permet, à condition d'avoir les poids populationnels, de calculer la valeur actualisée nette en plus de la valeur des avantages moyens chez les participants, contrairement aux méthodes d'appariement qui ne permettent de calculer que cette dernière. Le dernier avantage de cette méthode est qu'elle permet de réaliser automatiquement l'analyse de sensibilité, qui peut être aussi flexible que souhaité.

Toutefois, la principale lacune du module de simulation est qu'il repose sur quelques hypothèses arbitraires, notamment le choix du nombre de simulations et les distributions des effets de traitement. Or, bien que les méthodes d'appariement ne nécessitent pas de supposer une distribution de l'effet de traitement et, de facto, de l'efficience, les moyennes estimées à l'aide de ces techniques suivent dans les faits des lois normales. Par ailleurs, le module de simulation ne permet pas non plus d'utiliser les données réelles du participant après la participation, plus précisément celles des indicateurs de différences, puisque c'est un effet simulé qui lui est attribué à chaque simulation, contrairement aux techniques d'appariement qui produisent les estimations sur les valeurs observées du participant après la participation, soit leurs vraies valeurs aux indicateurs de différences. Finalement, il est

⁶ Cette méthode a été employée lors des deux cycles précédents d'évaluation de l'efficience.

important de rappeler que les techniques d'appariement doivent, à des fins de cohérence, conserver la même modélisation de la propension à participer au programme pour les participants. Bien que ceci soit simple dans certains cas, cette contrainte, qui n'est pas présente dans un modèle de simulation, peut complexifier les travaux, notamment quand le calcul par appariement est fait grâce à un algorithme d'apprentissage automatique adaptant les modèles en fonction des indicateurs évalués comme les forêts causales, ce qui a été le cas pour la production des effets nets chez les prestataires de l'assurance-emploi.

Afin de réduire l'impact du choix arbitraire des distributions de paramètres, les distributions des effets du programme ont préalablement été calculées via une méthode d'appariement adéquate sur les indicateurs de différences. Rappelons que les indicateurs de différences permettent d'atténuer l'impact des facteurs individuels dans le calcul de l'effet de programme. Puisque les méthodes d'appariement traditionnellement utilisées produisent alors une estimation de l'effet de programme chez les participants qui suit une distribution de loi normale avec une moyenne μ et un écart type σ , ce sont ces distributions d'effets qui sont supposées pour le module de simulation.

Une fois les simulations effectuées, il est important de se souvenir que la simulation crée une intégration numérique des résultats en fonction des distributions d'effet soumis. Afin de recréer un intervalle de confiance qui permet de savoir si les résultats sont significativement différents de zéro, il faut utiliser les percentiles désirés de la distribution de résultats. Ainsi, plutôt que d'utiliser un intervalle de confiance à 95 % autour de la moyenne, les valeurs au 2,5^e percentile et au 97,5^e percentile sont calculées et l'intervalle formé par celles-ci est appelé un intervalle de tolérance.

Les tests effectués démontrent que les distributions des gains individuels, gouvernementaux et sociétaux, ainsi que les coûts moyens des services publics d'emploi calculés via simulation avec les hypothèses ci-dessus posées sur les distributions d'effets nets des services publics d'emploi deviennent comparables à celles obtenues par l'appariement par score de propension⁷. Il est également important de souligner que, lorsque cela est possible, le module de simulation permet d'utiliser les distributions d'effet propre à chaque participant. Ainsi, si une méthode comme la forêt causale a été employée pour calculer les effets nets d'une mesure, il est possible de prendre en compte l'hétérogénéité de l'effet de traitement dans le calcul de l'efficacité, ce qui améliore grandement la précision des résultats; c'est ce qui a été le cas pour l'efficacité chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi dans cette évaluation.

1.3.2 FONCTIONNEMENT DU MODULE D'EFFICACITÉ ET BASES DE DONNÉES

Le module de simulation requiert l'utilisation de trois fichiers de données et des paramètres d'initialisation doivent être définis. Il calcule l'imposition fédérale et provinciale d'après l'information fiscale qui est fournie et réalise les calculs d'actualisation des bénéfices et de valeur actualisée nette.

À noter que plus d'un programme et plus d'une clientèle peuvent être analysés dans une même simulation, pourvu que chaque participant se voit rattaché au bon programme et aux coûts de celui-ci, et que ses effets soient bien ceux estimés sur la clientèle à laquelle il appartient. La cohérence des trois fichiers en entrée doit être préalablement assurée avant le lancement des simulations, et les variables doivent être correctement identifiées afin d'être utilisées adéquatement.

Données en entrée :

1. le fichier des participants;
2. le fichier des effets de programme;
3. le fichier des coûts de participation;
4. les paramètres d'initialisation des simulations;
5. l'information fiscale fédérale et provinciale.

Données en sortie :

6. les fichiers des résultats.

⁷ Le module d'efficacité a été testé avec les données du 2^e cycle d'évaluation sur les personnes admissibles à l'assurance-emploi et les personnes sans soutien public du revenu (global et MFOR), où les résultats avaient été produits par la méthode d'appariement.

1.3.2.1 Fichier des participants et effectifs disponibles

Pour le 3^e cycle d'évaluation, la population quasi expérimentale visée était formée par l'ensemble des individus ayant terminé au moins un parcours visé entre le 1^{er} avril 2017 et le 31 mars 2018, où le premier parcours visé de chaque individu a débuté au plus tôt le 1^{er} avril 2016, soit 170 910 individus. Il s'agit de personnes ayant participé à au moins un service public d'emploi visé. Au total, ces 170 910 individus représentent 95,8 % des 178 484 individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016.

Tableau 1.3.2.1-1
Individus ayant au moins un parcours terminé en 2017-2018 et dont le premier parcours a débuté après le 1^{er} avril 2016

Service public d'emploi		N	%
Nom	Code		
Projet de préparation à l'emploi (PPE)	15	3 889	2,2
Services d'aide à l'emploi (SAE)	16	120 503	67,5
• SAE visés		115 963	65,0
• SAE non visés		4 540	2,5
Mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR) – volet Individus	17	12 058	6,8
Subvention salariale (SSAL)	21	3 531	2,0
Soutien au travail autonome (STA)	51	1 533	0,9
Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger (IPOP)	80	12	0,0
Programme d'aide à l'intégration des immigrants (PRIIME)	81	454	0,3
Plus d'un service public d'emploi (Multi)		34 528	19,4
• Au moins un service public d'emploi visé		33 470	18,8
• Aucun service public d'emploi visé		1 058	0,6
Contrat d'intégration au travail (CIT)	94	40	0,0
Programme de subventions aux entreprises adaptées (PSEA)	95	14	0,0
Recherche et innovation (RI)	99	903	0,5
Autres	0	1 019	0,6
Total		178 484	100,0

Case ombragée : service public d'emploi visé par l'évaluation.

La population de participants à l'étude correspond à la population quasi expérimentale visée de 170 910 individus à partir de laquelle des exclusions supplémentaires ont été faites : individus âgés de moins de 18 ans ou de plus de 65 ans (4,7 %), personnes décédées (0,1 %) et individus avec adresse confidentielle (0,1 %). Combinées, ces exclusions représentent 4,9 % de la population quasi expérimentale visée, conduisant à un total de 162 467 participants visés qui pouvaient être échantillonnés pour l'évaluation⁸.

Le plan de sondage était un plan stratifié non proportionnel selon le type de service public d'emploi et le statut relatif au soutien public du revenu (prestataires de l'assistance sociale⁹, personnes sans soutien public du revenu, anciens prestataires de l'assurance-emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi).

⁸ Lors de la mise à jour de la base de données des participants préalablement à la sélection des échantillons en novembre 2019, la population visée est passée de 162 467 à 162 405.

⁹ Ce sont majoritairement des prestataires de l'aide sociale, puisque les personnes handicapées et les prestataires de la solidarité sociale ayant des contraintes sévères à l'emploi ont été exclus.

Il y a eu 15 617 entrevues qui ont été réalisées à partir de l'échantillon de 51 462 participants, pour un taux de réponse de 30,3 %. Puis, 54,4 % de ces répondants ont consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, soit 8 502 participants. Finalement, certains répondants au sondage ayant consenti à ce que leurs données de sondage soient jumelées n'ont pas été repérés dans les fichiers de Revenu Québec, ce qui a conduit à 8 425 individus. Le lecteur peut se référer aux rapports du 3^e cycle d'évaluation sur les effets nets pour obtenir d'amples détails sur la méthodologie.

Les analyses ont été réalisées à partir de deux bases de données de participants. La principale base de données a été utilisée pour toutes les clientèles, alors que la seconde ne l'a été que pour la clientèle de l'assistance sociale¹⁰. À noter que seuls les participants des services publics d'emploi pour lesquels des effets nets ont été préalablement observés sur les indicateurs pertinents ont été conservés pour l'analyse de l'efficience.

- La principale base est celle des individus ayant répondu au sondage et accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec, puis ayant été repérés dans les fichiers de Revenu Québec.
- La seconde base est celle des individus ayant répondu au sondage (qu'ils aient ou non accepté le jumelage de leurs données avec celles d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec).

Le tableau ci-dessous présente les effectifs initiaux de participants qui étaient disponibles pour réaliser les analyses d'efficience pour les services publics d'emploi ayant démontré des effets chez les quatre clientèles. Ces effectifs initiaux comprennent toutefois des individus qui ont été exclus pour les analyses d'effets nets, et donc pour celles de l'efficience, tels que les individus identifiés comme handicapés ou autochtones. De plus, les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » ont été retirés de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi pour les analyses d'effets nets¹¹, ces derniers étant dénombrés dans le tableau ci-dessous alors qu'ils ne sont pas employés non plus dans ces analyses d'efficience.

Tableau 1.3.2.1-2
Effectifs de participants disponibles pour les analyses d'efficience

Service public d'emploi	Clientèle			
	PAS	SSPR	ADM, ADM-PAS	PAE, PAE-PAS
Projets de préparation à l'emploi	340*			
Mesure de formation de la main-d'œuvre	314*		207	210
Subventions salariales		222		
SAEM-I : Soutien de base sessions d'information	303*			
SAEM-T : Orientation – Évaluation spécialisée	266*			
SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi		235		217
SAEM-U : Services spécialisés	372*	264	200	227
SAE – Services unitaires	793		906	951
SAE – Services en approche globale	278	422	310	327
SAE – Globalement	1 071		1 216	1 278

* La seconde base de données a été employée et ce sont ces effectifs qui sont spécifiés.

Légende :

PAS : prestataires de l'assistance sociale

PAE : prestataires actifs de l'assurance-emploi

ADM : anciens prestataires de l'assurance-emploi

SSPR : personnes sans soutien public du revenu

PAE-PAS : prestataires de l'assistance sociale et prestataires actifs de l'assurance-emploi

ADM-PAS : prestataires de l'assistance sociale et anciens prestataires de l'assurance-emploi

¹⁰ Le tome 1 détaille davantage ces deux bases, dont leurs restrictions et leur différente utilité.

¹¹ Voir la mise à jour de la population visée des participants dans les rapports sur les effets nets chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi. Les effectifs pour les analyses y sont également spécifiés plus précisément.

Les variables suivantes doivent être présentes dans les bases de données sur les participants. Seule la présence de la variable est importante, qui peut aussi être fixée à zéro ou imputée.

- ID_Part : Numéro associé à l'individu participant.
- ID_Prog : Identifiant du ou des programmes.
- AN_part : Année de l'évaluation de l'efficacité, soit le moment où les effets ont été évalués.
- AN_DEB_Part : Année de début de participation.
- Revenu_Emploi : Variable de revenu d'emploi du participant, soit ceux provenant d'emplois salariés et d'emplois autonomes. Valeur de défaut=0.
- Revenu_Autonomie : Variable de revenu de travail autonome. Valeur de défaut=0.
- Variable_age : Variable qui représente l'âge du participant.
- Pres_conj : Variable qui représente la présence ou non d'un conjoint (0=non; 1=oui). Valeur de défaut=0.
- Revenu_conj : Variable de revenu du conjoint. Valeur de défaut=0. La valeur de défaut est également attribuée en cas de célibat. Information disponible uniquement pour les prestataires de l'assistance-sociale, valeur imputée pour les participants des autres clientèles.
- Nb_enfant : Variable qui représente le nombre d'enfants dans le ménage, qui peut être égale à 0. Valeur de défaut=0.
- nb_enfant4_16 : Variable qui représente le nombre d'enfants âgés entre 4 et 16 ans. Imputé selon l'âge des parents.
- nb_enfantMoins_6 : Variable qui représente le nombre d'enfants âgés de moins de 6 ans. Imputé selon l'âge des parents.
- nb_enfantplus_6 : Variable qui représente le nombre d'enfants âgés de plus de 6 ans. Imputé selon l'âge des parents.
- Frais_privé : Frais journalier de garde au privé pour les enfants, correspondant à une moyenne par famille.
- Jour_Privé : Nombre de jours en garde au privé pour les enfants, imputé à 40.
- Jour_Public : Nombre de jours en garde dans le système public pour les enfants, imputé à 200.
- Mois_ass_emploi : Variable qui représente le nombre de mois à l'assurance-emploi du participant.
- Prest_ass_emplois : Variable qui représente la valeur monétaire des prestations d'assurance-emploi du participant.
- Mois_Assi_soc : Variable qui représente le nombre de mois passés à l'assistance sociale par le participant.
- Prest_Assi_soc : Variable qui représente la valeur monétaire des prestations liées à l'assistance sociale du participant.
- d_handicap : Présence d'un handicap (0=non; 1=oui; valeur de défaut =0).
- nb_Enfanthandicap : Nombre d'enfants avec un handicap. Non disponible pour cette évaluation. Imputé à 0.
- Poids : poids populationnel du participant.
- Revenu_Emploi_C : Variable de revenu d'emploi du conjoint, soit ceux provenant d'emplois salariés et d'emplois autonomes. Imputée en fonction du statut de travailleurs à temps plein ou à temps partiel mentionné par les participants répondants au sondage, et de la variable sexe disponible dans les données du ministère. Une hypothèse de couples hétérosexuels est formulée ici. Le revenu est approximé à l'aide du fichier du ministère portant sur les familles.
- Revenu_Autonomie_C : Variable de revenu de travail autonome du conjoint. Fixé à 0 pour ceux dont le conjoint n'est pas prestataire de l'assistance sociale.
- Variable_age_C : Variable qui représente l'âge du conjoint.
- Mois_ass_emploi_C : Variable qui représente le nombre de mois à l'assurance-emploi du conjoint. Fixé à 0 pour ceux dont le conjoint n'est pas prestataire de l'assistance sociale.
- Prest_ass_emplois_C : Variable qui représente la valeur monétaire des prestations d'assurance-emploi du conjoint. Fixé à 0 pour ceux dont le conjoint n'est pas prestataire de l'assistance sociale.
- Mois_Assi_soc_C : Variable qui représente le nombre de mois passés à l'assistance sociale par le conjoint. Fixé à 0 pour ceux dont le conjoint n'est pas prestataire de l'assistance sociale.
- Prest_Assi_soc_C : Variable qui représente la valeur monétaire des prestations liées à l'assistance sociale du conjoint. Fixé à 0 pour ceux dont le conjoint n'est pas prestataire de l'assistance sociale.
- d_handicap_C : Présence d'un handicap chez le conjoint. Non disponible pour cette évaluation. Imputé à 0.

- Pres_PersCharge : Variable qui représente la présence ou non d'une personne à charge ayant un handicap (0=non; 1=oui). Non disponible pour cette évaluation. Imputé à 0.
- Revenu_NetPersCharge : Revenu net des personnes à charge. Non disponible pour cette évaluation. Imputé à 0.

1.3.2.2 Fichier des effets de programme

Les effets requis dans le fichier des effets de programme doivent porter sur des indicateurs de différences. Les indicateurs retenus sont les suivants, dont les résultats sont documentés dans les rapports portant sur les effets nets des différentes clientèles¹².

- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié/autonome** est la différence de revenus d'emploi entre 2018 (pour les fins de participation en 2017 et en 2018, donc environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et l'année précédant la participation (ou la date de sélection), soit 2015, 2016 ou 2017 (pour les participations respectivement commencées en 2016, en 2017 et en 2018) (source : Revenu Québec).
- La **différence de rémunération d'emploi – RQ, salarié** est la différence de revenus bruts d'emploi salarié entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).
- La **différence du temps à l'assistance sociale** est évaluée au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection), en proportion de temps. Il correspond à la différence entre la proportion de mois passés à l'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et la proportion de mois passés à l'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale.
- La **différence de prestations reçues à l'assistance sociale** est la différence entre le montant reçu en prestations d'assistance sociale au cours des 12 mois suivant la fin de la participation (ou la date butoir) et le montant reçu en prestations d'assistance sociale dans l'année précédant la participation (ou la date de sélection). L'indicateur est calculé pour tous les sujets à l'étude, qu'ils aient été présents ou non à l'assistance sociale (source : ministère).
- La **différence de prestations à l'assurance-emploi – RQ** correspond à la différence de prestations d'assurance-emploi entre 2018 (environ un an après la fin de la participation ou la date butoir) et 2015, 2016 ou 2017 (source : Revenu Québec).

Le module suppose que les effets suivent une loi normale. Dans cette évaluation, chaque distribution d'effets nets suit une loi normale, dont la moyenne et l'écart-type sont ceux estimés préalablement dans les estimations des effets nets des services publics d'emploi. Dans le cas où ces distributions ne sont pas logiques, le module doit être mis à jour en conséquence.

Les effets nets utilisés pour les analyses des prestataires de l'assistance sociale, des personnes sans soutien public du revenu et des anciens prestataires de l'assurance-emploi sont des effets nets moyens, alors que ceux utilisés dans les analyses pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi sont des effets nets individuels¹³.

¹² Les résultats sur la différence de prestations reçues à l'assistance sociale ont été omis dans les tomes 2, 3 et 4, alors que des résultats sur la différence de prestations à l'assurance-emploi n'étaient pas disponibles pour certains chapitres du tome 2. Ces derniers ont été estimés à partir de la différence de temps à l'assurance-emploi.

¹³ Prière de consulter les rapports sur les effets nets pour des détails sur la méthodologie de calculs des effets nets. Notez que la méthode employée dans le tome 5, portant sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi, diffère de celle employée dans les tomes 2, 3 et 4. Dans le tome 5, la distribution de chaque effet est propre à chaque individu en raison de l'utilisation de la méthode des forêts causales. Pour les effets nets des trois autres clientèles, il y a une seule distribution pour chaque effet.

Tableau 1.3.2.2
Type d'estimation des effets nets selon la clientèle analysée

	Clientèle			
Estimation des effets nets	PAS	SSPR	ADM, ADM-PAS	PAE, PAE-PAS
Effets nets moyens	X	X	X	
Effets nets individuels				X

Au niveau des variables requises dans le fichier des effets de programme, le module d'efficience employé dans cette évaluation permet qu'il y ait une différence entre les revenus d'emplois (salariés et autonomes) et les revenus d'emplois salariés. Cette différence permet d'inférer les revenus autonomes des participants. Il est toutefois très important de souligner que le module d'efficience traite les travailleurs autonomes comme des cotisants salariés, mis à part quelques petites différences, notamment en ce qui concerne les taux de cotisation et les montants de taxes à la consommation collectés.

À noter que pour les calculs de l'efficience des prestataires de l'assistance sociale, des personnes sans soutien public du revenu et des personnes admissibles à l'assurance-emploi, l'effet de revenus salariés a été substitué par l'effet de revenus d'emplois par inadvertance, mais puisqu'il y a peu de travailleurs autonomes parmi ces clientèles, l'impact apparaît minime. Pour les calculs de l'efficience des prestataires actifs de l'assurance-emploi, c'est l'effet de revenus d'emplois salariés qui a été considéré.

- ID_Prog : Identifiant numérique associé au programme, ou à l'individu lorsque c'est un effet individuel qui a été estimé.
- Moy_Eff_revenu_emp : Moyenne de l'effet sur les revenus d'emploi (salariés et autonomes).
- EC_Eff_fRevenu_emp : Écart-type de l'effet sur les revenus d'emploi (salariés et autonomes).
- Moy_Eff_revenu_sal : Moyenne de l'effet sur les revenus salariés.
- EC_Eff_fRevenu_sal : Écart-type de l'effet sur les revenus salariés.
- Moy_Eff_TempsAssiSociale : Moyenne de l'effet sur le temps passé à l'assistance sociale, en mois.
- EC_Eff_TempsAssiSociale : Écart-type de l'effet sur le temps passé à l'assistance sociale, en mois.
- Moy_Eff_PrestAssiSociale : Moyenne de l'effet sur les prestations à l'assistance sociale.
- EC_Eff_PrestAssiSociale : Écart-type de l'effet sur les prestations à l'assistance sociale.
- Moy_Eff_TempsAE : Moyenne de l'effet sur le temps passé à l'assurance-emploi, en semaines.
- EC_Eff_TempsAE : Écart-type de l'effet sur le temps passé à l'assurance-emploi, en semaines.
- Moy_Eff_PrestAE : Moyenne de l'effet sur les prestations à l'assurance-emploi.
- EC_Eff_PrestAE : Écart-type de l'effet sur les prestations à l'assurance-emploi.

1.3.2.3 Fichier des coûts de participation

Les variables de coûts suivantes peuvent être considérées. Seul le coût public a été pris en compte dans cette évaluation.

- cout_opp : Coût d'opportunité, qui correspond à la part du revenu perdu pendant la participation au programme. Il peut être calculé comme suit : (revenus salariés et autonomes) multiplié par la proportion de l'année fiscale passée en formation. Valeur par défaut=0. Cette variable a été jugée non importante étant donné que ce coût est anticipé comme étant faible pour les participants aux services publics d'emploi.
- coutPublic : Coût public par individu, calculé par la dépense gouvernementale de programme journalière multiplié par le temps de la participation en jours.
- CoutPrivIndividuel : Dépense individuelle liée à la participation (ex. : frais d'admission). Valeur fixée à 0 dans cette évaluation, en raison de la gratuité des services publics d'emploi.
- CoutPrivEntreprise : Dépense d'une entreprise pour la participation de son employé. Valeur fixée à 0 dans cette évaluation, puisque les services publics d'emploi évalués ne concernent pas les entreprises et ce coût est donc non-applicable.

1.3.2.4 Paramètres d'initialisation des simulations

Les éléments suivants correspondent aux paramètres qu'il faut déterminer manuellement dans le fichier d'initialisation du module. Pour la plupart, ce sont des scalaires utilisés par le module nécessaires aux calculs.

- **seed** : Numéro d'initialisation utilisé pour la génération de nombres aléatoires et la reproduction de résultats. Une bonne valeur d'initialisation de défaut est %today(), soit le nombre associé à la date d'exécution du fichier. Dans le cadre de cette évaluation, un scalaire a été inscrit afin de permettre la reproductibilité des résultats.
- **Nsample** : Le nombre de simulations à réaliser. Il s'agit d'un chiffre arbitraire, mais suffisamment grand pour permettre une intégration numérique des différentes combinaisons de distributions sélectionnées. La valeur de défaut est de 1, mais plus le nombre de simulations est élevé, plus l'intégration numérique des résultats sera précise. La valeur de base recommandée pour le module d'efficacité de la Direction de l'évaluation est de 12 000; c'est ce qui a été utilisé dans cette évaluation.
- **DureeSimul** : Il s'agit du nombre de périodes utilisées pour calculer la valeur nette actualisée. La valeur de défaut est 5, ce qui correspond à 5 ans.
- **TauxEscompteMin** : Il s'agit du taux d'escompte minimum qui sera utilisé pour l'actualisation des gains. Une valeur de défaut recommandée est 3 %.
- **TauxEscompteMax** : Il s'agit du taux d'escompte maximum qui sera utilisé pour l'actualisation des gains. Une valeur de défaut recommandée est 7 %¹⁴.

1.3.2.5 Information fiscale fédérale et provinciale

Les mesures fiscales introduites dans le module d'efficacité comportent les cotisations fédérales et provinciales, l'imposition fédérale et l'imposition provinciale. Elles sont détaillées ci-dessous. Notez que les numéros de ligne sont basés sur la déclaration de revenus.

1.3.2.5.1 Cotisations

- Cotisations au régime des rentes du Québec. Prend en compte les revenus salariés et autonomes.
- Cotisations au régime québécois d'assurance parentale. Prend en compte les revenus salariés et autonomes.
- Cotisations à l'assurance-emploi. Prend en compte les revenus salariés.
- Cotisations au régime d'assurance maladie du Québec.

1.3.2.5.2 Imposition fédérale

- Prestation universelle pour enfant (PUGE).
- Allocation canadienne pour enfant (remplacement de la PUGE).
- Impôt à payer avant déduction, ligne 67.
- Montant personnel de base canadien, ligne 75.
- Montant pour conjoint, ligne 77.
- Montant pour une personne à charge admissible (annexe 5), ligne 78.
- Montant canadien pour aidant naturel pour enfants âgés de moins de 18 ans ayant une déficience, ligne 81.
- Montant canadien pour emploi, ligne 93.
- Total des crédits d'impôt non remboursables fédéraux, en fonction du taux de la ligne 116.
- Montant de l'abattement du Québec remboursable, ligne 153.
- Allocation canadienne du travail (ACT), ligne 158¹⁵.

¹⁴ Les valeurs de défaut minimale et maximale de 3 % et 7 % sont recommandées, car le module de simulation utilise une loi uniforme pour déterminer le taux d'escompte, ce qui fait en sorte que l'espérance mathématique de cette loi est de 5 %, taux d'actualisation qui a été utilisé par la direction de l'évaluation par le passé. Il convient toutefois de mentionner que le taux d'actualisation est une des variables clé dans une évaluation d'efficacité, et que son choix peut affecter grandement les évaluations (voir Barla, 2024, p. 465-470).

¹⁵ Dans le module utilisé, certains crédits gouvernementaux, dont l'ACT, permettent un transfert plus important qu'ils ne le devraient. L'impact est cependant minime, la vérification effectuée sur la clientèle des personnes sans soutien public du revenu et celle des personnes admissibles à l'assurance-emploi ayant montré que c'est le ratio bénéfices coûts gouvernemental qui est affecté, en moyenne plutôt faiblement, soit de l'ordre de 10 cents de différence.

1.3.2.5.3 Imposition provinciale

- Déduction au travail, ligne 201.
- Montant personnel de base, ligne 350.
- Montant en fonction de l'âge et pour personne seule, ligne 361.
- Calcul du crédit non remboursable, ligne 377.
- Détermination des impôts à payer avant l'application des crédits d'impôt.
- Crédit de garde d'enfant, ligne 455. Seuls les frais de garde privés sont inclus dans ce crédit.
- Montant effectif de la prime au travail.
- Montant alloué en fonction du bouclier fiscal, ligne 460.

1.3.2.5.4 Coûts

- Estimation des frais de garde en CPE des enfants des ménages. À noter que pour les années concernées, l'ajustement en fonction du revenu est inclus.
- Calcul du revenu collecté par la TPS et la TVQ, selon la variable de revenu sélectionné. Cette valeur peut prendre en compte un taux d'épargne et un taux de dépenses taxables en option. Dans cette évaluation, le taux d'épargne est de 3 %, alors que le taux de dépense taxable est de 49 %.

1.3.2.6 Fichiers de résultats

Les résultats sont enregistrés dans deux bases de données.

La première contient les statistiques univariées sur chaque variable (moyenne, écart-type, minimum, maximum), par programme et simulation. Dans le cas où ce sont plutôt des effets nets individuels qui ont été préalablement estimés par une méthode comme la forêt causale, la base de données contient alors les résultats simulés sur chaque variable, par individu et simulation.

L'analyse subséquente de ces résultats est réalisée en produisant les statistiques univariées pour chaque variable sur l'ensemble des simulations (moyenne, écart-type, minimum, maximum, 2,5^e et 97,5^e percentiles).

1.3.3 LIGNES DIRECTRICES SUR L'INTERPRÉTATION DES DONNÉES

Les résultats de l'analyse de l'efficacité sont présentés à la section 2. Les renseignements ci-dessous ont pour objectif d'aider le lecteur à interpréter aisément les tableaux de résultats. À titre de rappel, la section 1.3.1.1 sur la méthode de représentation de l'efficacité peut aussi être consultée; les résultats y sont cependant abrégés, se concentrant sur ceux portant sur la société.

- Chaque tableau se divise en trois sections et comporte six colonnes. Sous chacun d'eux, de l'information supplémentaire est ajoutée.
- La moyenne des résultats obtenus pour chaque variable pour l'ensemble des simulations est présentée à la colonne **Moyenne**.
- L'**intervalle de tolérance** à 95 % montre deux valeurs : une borne inférieure et une borne supérieure. Ces bornes sont les 2,5^e et 97,5^e percentiles des résultats simulés. Elles peuvent être vues comme l'équivalent d'un intervalle de confiance, qui est fréquemment utilisé, mais ce n'est pas tout à fait la même chose. L'intervalle de tolérance montre donc l'étendue des valeurs qui ont été obtenues par simulation. C'est un complément à la moyenne, qui en est la valeur centrale.
- La première section regroupe les résultats des simulations sur les variables principales, soit ceux sur le revenu brut d'emploi (A), les taxes et impôts des gouvernements fédéral (B) et provincial (C), les transferts fédéraux (D) et provinciaux (E), puis les coûts marginaux des fonds publics (F). Les gains selon les différentes perspectives sont ensuite détaillés (gains individuels, gains gouvernementaux, gains sociaux). À la première colonne, des lettres identifient chaque variable afin de la repérer facilement et de comprendre les calculs de gains.
- Les gains reflètent les effets monétaires du service public d'emploi considéré. Un service public d'emploi ayant des gains estimés positifs implique que ce service semble conduire à des effets avantageux, alors que des gains estimés négatifs sont des pertes et ne peuvent pas conduire à de tels effets.

- La seconde section présente les gains ou pertes actualisées sur une période de cinq ans, ainsi que le coût moyen de participation. Ce dernier ne varie pas pour un même programme, contrairement au taux d'actualisation annuel qui a été simulé pour varier entre 3 % et 7 %. Le taux d'actualisation annuel moyen est donc d'environ 5 %, ce qui permet de présenter les moyennes de gains ou de pertes actualisées à la colonne Moyenne.
- La dernière section montre les ratios bénéfiques coûts selon les trois perspectives, en utilisant les résultats de la deuxième section. Notez que la formule générale se retrouve à la première colonne, celle-ci permettant de comprendre que les gains moyens actualisés (ou pertes) sont divisés par le coût moyen de participation pour chaque perspective.
- Un **indice de signification** est présenté à la dernière colonne. Il permet de trancher quant à la conclusion sur l'hypothèse posée. Une mention « ** » signifie que le test statistique réalisé est statistiquement significatif; l'absence d'une telle mention indique que le test statistique réalisé n'est pas statistiquement significatif. La mention S.O, signifiant « Sans objet », indique qu'un test statistique n'était pas pertinent.
 - Pour les deux premières sections de résultats, la valeur 0 ne doit pas être dans l'intervalle de tolérance afin de conclure à un test statistiquement significatif.
 - Pour la dernière section, puisqu'il est question de ratio, c'est plutôt la valeur 1 qui ne doit pas être dans l'intervalle de tolérance pour émettre une telle conclusion.
- Pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, la première section des tableaux présente uniquement les moyennes, les intervalles de tolérance et les indices de signification n'étant pas disponibles¹⁶. Ces résultats sont toutefois présents dans les deuxième et troisième sections de ces tableaux, et ce sont ces sections qui sont les plus importantes.
- La **probabilité que la mesure soit rentable**, qui peut varier entre 0 et 1, est indiquée sous le tableau. Elle correspond à la proportion de scénarios de simulation où la valeur actualisée nette (VAN) est positive. Une probabilité élevée est de très bon augure, contrairement à une probabilité faible. Des bornes arbitraires ont été définies afin d'interpréter les résultats.

Tableau 1.3.3
Interprétation de la probabilité de rentabilité

Probabilité de rentabilité	Interprétation
100 %	Tous les scénarios sont rentables. Le risque de non-rentabilité est jugé très peu important.
Entre 75 % et 100 %	Certains scénarios sont non rentables. Le risque de non-rentabilité est jugé relativement peu important.
Entre 50 % et 75 %	Une majorité de scénarios sont rentables. Il est néanmoins important de considérer le risque de non-rentabilité qui accompagne le programme.
Entre 0 et 50 %	Moins de la majorité des scénarios sont rentables. Le risque de non-rentabilité qui accompagne le programme doit être considéré sérieusement.
0 %	Aucun scénario n'est rentable. Le risque de non-rentabilité est certain.

¹⁶ Le module d'efficience doit être légèrement ajusté pour produire adéquatement ceux-ci.

1.4 PORTÉE ET LIMITES DE L'ÉTUDE

Cette étude permet, pour une troisième fois, d'avoir un état de situation sur l'efficience des services publics d'emploi offerts à la population québécoise, services financés par le biais de l'EDMO et de l'EDMT. Son objectif principal est d'évaluer la rentabilité, pour la société, des services publics d'emploi qui ont démontré des effets nets statistiquement différents de zéro chez la clientèle des services publics d'emploi ayant terminé une participation en 2017-2018.

La portée générale du troisième cycle d'évaluation des effets bruts, des effets nets et de l'efficience des mesures actives offertes aux individus est très grande, puisqu'elle couvre presque l'entièreté des services publics d'emploi et que l'inférence populationnelle est possible grâce à la pondération. Plus spécifiquement pour l'étude de l'efficience, une nouvelle méthode d'estimation a été employée : la méthode de simulation Monte-Carlo. Cette méthode diffère de celle utilisée dans les deux études précédentes, qui était une méthode d'appariement, mais elle offre des avantages supplémentaires indéniables. Premièrement, elle permet aisément de traiter autant des effets nets moyens que des effets nets individuels. Elle fournit aussi deux nouveaux renseignements, soit la probabilité de rentabilité, qui informe sur le risque de non-rentabilité du service public d'emploi auprès de la clientèle desservie, et la valeur actualisée nette (VAN), cette dernière n'étant possible qu'à la condition d'avoir les poids populationnels, ce qui est bien le cas dans cette étude. Les méthodes d'appariement ne permettent que de calculer la valeur des avantages moyens chez les participants, et cette valeur est également calculable par la méthode de simulation Monte-Carlo.

Toutefois, la décision de ne pas publier les VAN des différents services publics d'emploi, et ce, même si celles-ci sont calculées à chaque simulation, pourrait être critiquée. La VAN est souvent privilégiée pour comparer différents programmes entre eux, afin de faire un choix éclairé dans l'attribution des sommes gouvernementales. Néanmoins, deux considérations ont amené à ne pas les publier. Premièrement, il convient de rappeler que les montants associés à la VAN sont affectés par l'effet de la pondération. Même si la pondération est adéquate et qu'elle permet d'estimer des montants populationnels, ceux-ci peuvent être très variables et le plan de sondage n'a pas été conçu dans l'objectif d'obtenir une bonne précision sur ces estimations. De plus, il n'en demeure pas moins que la VAN reflète aussi des choix décisionnels sur l'affectation des ressources, autant au niveau de l'offre de service que du nombre de participants admis aux différents services publics d'emploi. La distribution des participants aux services publics d'emploi affecte donc l'estimation des montants populationnels, montants qui sont à risque d'être mal utilisés ou interprétés inadéquatement sans son contexte. Deuxièmement, il convient de mentionner que les services publics d'emploi ont pour objectif d'améliorer la situation personnelle et professionnelle de leurs clientèles, mais que la clientèle est hétérogène. Les participants des services publics d'emploi ne sont pas nécessairement comparables, et une comparaison de ces services en fonction des sommes totales rapportées à la société semble contraire à la mission des services publics d'emploi. L'évaluation de l'efficience vise plutôt à évaluer comment les services publics d'emploi affectent les participants ainsi que la société.

Le modèle de simulation a aussi pour avantage de prodiguer un contrefactuel parfait de la situation fiscale d'un participant après l'ajout de l'effet de traitement, puisqu'il est comparé à sa propre situation fiscale en l'absence de participation. *A contrario*, une analyse par appariement peut sélectionner des non-participants au profil fiscal différent du participant.

Quelques limites doivent toutefois être soulevées. Il est tout d'abord nécessaire de garder à l'esprit l'ensemble des hypothèses utilisées dans le module d'efficience, dont plus particulièrement celles concernant les distributions employées pour évaluer l'efficience des services publics d'emploi. Le très grand nombre de simulations réalisé pour chaque participant permet toutefois d'obtenir des résultats robustes et les intervalles de tolérance fournis en documentent la variabilité. D'un autre côté, certains éléments peuvent affecter les résultats des calculs, notamment l'utilisation de l'effet du revenu d'emploi (salarié et autonome) plutôt que l'effet du revenu d'emploi salarié dans quelques simulations ainsi que les calculs à l'avantage des participants pour certains crédits d'impôt. L'information fiscale disponible est également tout de même limitée, et il est possible d'avoir imputé de mauvaises valeurs.

Il convient également de rappeler que les présents résultats produits sont plus prudents que ceux des évaluations précédentes en ce qui concerne la rentabilité des mesures pour l'État, au profit des individus. Cette situation s'explique par le fait que le module d'efficience employé utilise les informations des participants après l'ajout des effets, en prenant la valeur qui lui serait attribuée en l'absence de celui-ci, plutôt que celle d'une personne comparable. Ainsi, il est probable que l'impact des crédits d'impôt diminue la valeur calculée des impôts collectés chez les individus, par rapport à des méthodes qui compareraient les profils fiscaux par appariement.

Par ailleurs, un autre élément qui rend les analyses d'efficience probablement plus prudentes pour ce qui est des avantages calculés concerne l'exclusion des effets intangibles, qui sont probablement considérables. Les coûts de participation sont possiblement aussi sous-estimés, puisque les coûts d'opportunité des participants n'y sont pas pris en compte. L'hypothèse soutenant cette décision provient du fait que des participants vivant dans une situation précaire limitent l'ampleur attendue de leurs coûts d'opportunité. Rappelons aussi que les participations étudiées se sont terminées avant l'amorce de la pénurie de main-d'œuvre au Québec, ce qui limite donc également l'impact de ce coût; à ce moment, les participants ne pouvaient pas espérer obtenir aussi aisément un emploi que lors de la période de pénurie de main-d'œuvre. Il n'a pas non plus été possible d'obtenir la composante de frais exacts d'opération et d'administration, mais une estimation plausible en a été faite. De plus, les coûts de participation à la mesure SAE sont possiblement surestimés, le détail des coûts de chaque activité de cette mesure n'étant pas disponibles.

La portée et les limites documentées dans les rapports précédents de ce cycle d'évaluation, portant sur les effets bruts et les effets nets, prévalent encore pour l'étude d'efficience, puisque cette dernière s'appuie sur les mêmes données et utilise les estimations d'effets nets produits préalablement comme intrants. Le lecteur est d'ailleurs invité à lire les sections pertinentes de ces rapports pour obtenir d'amples détails. Les paragraphes suivants en soulèvent néanmoins les principaux aspects à titre de rappel.

Remarquez tout d'abord que la méthodologie d'estimation des effets nets utilisée pour le rapport sur les prestataires actifs de l'assurance-emploi diffère de celle des rapports d'effets nets des trois autres clientèles. Ce choix méthodologique a procuré une avancée méthodologique très intéressante, qui a permis d'élargir la portée des travaux réalisés sur la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi. En conséquence, il y a certaines implications différentes qui entrent en ligne de compte pour leur portée et leurs limites respectives, mais puisque la source des données est la même, leurs biais sous-jacents demeurent, tout comme les traitements statistiques réalisés pour pallier ceux-ci ou minimiser leur impact. Il est question notamment du biais de sélection étant donné que l'évaluation des effets nets repose sur un devis quasi expérimental, du biais de non-réponse puisqu'un échantillon a été sélectionné et que ce ne sont pas tous les individus échantillonnés qui ont répondu au sondage, du biais de jumelage, car certains répondants ont refusé le jumelage des réponses qu'ils ont fournies au sondage avec les données des fichiers administratifs d'Emploi et Développement social Canada et de Revenu Québec. La considération des probabilités de sélection comme pondération initiale permet d'assurer l'inférence populationnelle. L'impact de la non-réponse et du refus de consentement a ensuite été minimisé par les ajustements apportés à la pondération initiale, maintenant la validité de l'inférence à la population. Les deux méthodes d'estimation des effets nets choisies sont reconnues pour minimiser l'impact du biais de sélection, ces dernières s'appuyant sur une grande richesse de variables disponibles.

Ce qui ne change pas toutefois, c'est que peu importe la clientèle analysée, les estimations d'effets nets ont une grande variabilité, ce qui teint les résultats produits pour l'efficience ou ceux qui auraient pu l'être. De fait, aucune analyse d'efficience n'a été effectuée lorsqu'il était question de services publics d'emploi pour lesquels les effets nets préalablement observés sur les indicateurs pertinents n'étaient pas statistiquement significatifs, c'est-à-dire lorsqu'ils ne pouvaient pas être déclarés significativement différents de zéro. Quant à ceux qui étaient statistiquement significatifs, leur grande variabilité a un impact sur l'efficience en raison de l'utilisation des distributions de ces effets nets pour réaliser les simulations. Des effets nets plus précis auraient pu conduire à des estimations plus précises de l'efficience.

2 Résultats

2.1 PRESTATAIRES DE L'ASSISTANCE SOCIALE

2.1.1 PROJET DE PRÉPARATION À L'EMPLOI

Le tableau suivant présente les effets monétaires de la participation des prestataires de l'assistance sociale à la mesure Projet de préparation à l'emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats selon le point de vue des gouvernements, la mesure Projet de préparation à l'emploi ne présente pas de gains et de gains actualisés statistiquement différents de zéro pour les prestataires de l'assistance sociale. Cependant, les gains et ceux actualisés selon les points de vue de l'individu et de la société sont statistiquement différents de zéro. En cinq ans, la mesure Projet de préparation à l'emploi procure en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 15 482 \$ à un individu y ayant participé et génère un gain moyen d'environ 13 210 \$ à la société.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans la mesure Projet de préparation à l'emploi pour les prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 3,97 \$ à un participant et 3,38 \$ à la société. Toutefois, dans le cas des gouvernements, chaque dollar investi générera en moyenne, en cinq ans, des dépenses supplémentaires de 52 cents.

Pour cette clientèle, la mesure Projet de préparation à l'emploi a une probabilité de rentabilité de 99,5 %. Même si certains scénarios simulés peuvent être non-rentables, le risque de non-solvabilité rattaché à cette mesure est peu important.

Tableau 2.1.1
Efficience de la mesure Projet de préparation à l'emploi, prestataires de l'assistance sociale

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
A	Revenus d'emploi	2 970 \$	1 432 \$	4 518 \$	**
B	Taxes et impôts fédéraux	-76 \$	-133 \$	65 \$	
C	Taxes et impôts provinciaux	12 \$	-71 \$	206 \$	
D	Transferts fédéraux	14 \$	-134 \$	166 \$	
E	Transferts provinciaux	360 \$	-330 \$	1 059 \$	
F	Coûts marginaux des fonds publics	62 \$	-89 \$	237 \$	
A+(D+E) - (B+C)	Gains individuels	3 408 \$	1 783 \$	4 799 \$	**
(B+C) - (D+E)	Gains gouvernementaux	-438 \$	-1 113 \$	241 \$	
A-F	Gains sociaux	2 908 \$	1 398 \$	4 389 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	15 482 \$	8 110 \$	21 863 \$	**
	Gouvernement	-1 990 \$	-5 039 \$	1 097 \$	
	Société	13 210 \$	6 338 \$	19 976 \$	**
	Coût moyen de la participation	3 933 \$	3 933 \$	3 933 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	3,97	2,07	5,63	**
	Gouvernement	-0,52	-1,31	0,26	**
	Société	3,38	1,62	5,11	**

Probabilité que la mesure soit rentable : 99,5 %

Seuil de signification : ** = 5 %

2.1.2 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

2.1.2.1 Globalement

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure de services d'aide à l'emploi pour les prestataires de l'assistance sociale du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services d'aide à l'emploi ne présentent pas de gains et de gains actualisés statistiquement différents de zéro, lorsqu'on considère le point de vue des gouvernements, pour les prestataires de l'assistance sociale. Cependant, lorsqu'on considère le point de vue de l'individu ou de la société, les gains et les gains actualisés le sont. En cinq ans, les services d'aide à l'emploi procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 21 330 \$ à un individu y ayant participé et génèrent un gain moyen d'environ 18 777 \$ à la société.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans les services d'aide à l'emploi pour les prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 2,47 \$ à un participant et 2,19 \$ à la société. Inversement dans le cas des gouvernements, chaque dollar investi générera en moyenne, en cinq ans, des dépenses supplémentaires de 24 cents, qui découlent en partie de la hausse des transferts fédéraux.

Pour cette clientèle, les services d'aide à l'emploi ont une probabilité de rentabilité de 99,9 %. Même si certains scénarios simulés peuvent être non-rentables, le risque de non-solvabilité est relativement peu important pour la mesure SAE auprès de cette clientèle.

Tableau 2.1.2.1
Efficience de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	4 211 \$	2 859 \$	5 600 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	-111 \$	-175 \$	22 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	55 \$	-66 \$	238 \$	
	D Transferts fédéraux	163 \$	18 \$	305 \$	**
	E Transferts provinciaux	268 \$	-255 \$	791 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	75 \$	-50 \$	212 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	4 698 \$	3 410 \$	5 853 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-487 \$	-1 024 \$	62 \$	
	A-F Gains sociaux	4 136 \$	2 827 \$	5 462 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	21 330 \$	15 505 \$	26 671 \$	**
	Gouvernement	-2 212 \$	-4 652 \$	279 \$	
	Société	18 777 \$	12 761 \$	24 873 \$	**
	Coût moyen de la participation	6 708 \$	6 708 \$	6 708 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	2,47	1,79	3,10	**
	Gouvernement	-0,24	-0,53	0,05	**
	Société	2,19	1,48	2,90	**
Probabilité que la mesure soit rentable		99,9 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.1.2.2 Ensemble des services unitaires

Le tableau suivant présente les effets monétaires de la participation aux services unitaires de la mesure SAE pour les prestataires de l'assistance sociale du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services unitaires présentent des gains ou des pertes statistiquement différents de zéro, peu importe le point de vue considéré (individu, gouvernement ou société) pour les prestataires de l'assistance sociale. Les gains ou les pertes actualisés sont également statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée. En cinq ans, les services unitaires procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 18 618 \$ à un individu y ayant participé et ils génèrent un gain moyen d'environ 15 629 \$ à la société. Toutefois, en cinq ans, ils occasionnent des pertes actualisées moyennes d'environ 2 650 \$ pour les gouvernements.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans les services unitaires pour les prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 1,81 \$ à un participant à ces services et occasionne des dépenses supplémentaires d'en moyenne 25 cents pour les gouvernements, plus particulièrement importantes par le gouvernement fédéral étant donné la baisse des taxes et impôts fédéraux (-129 \$ en moyenne) et la hausse des transferts fédéraux (208 \$ en moyenne). Dans le cas de la société, la situation est moins claire puisqu'il y a autant de chance que celle-ci gagne uniquement 92 cents par dollar investi qu'elle récupère 2,12 \$ par dollar investi.

Pour cette clientèle, les services unitaires de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité de 95,5 %. Même si certains scénarios simulés peuvent être non-rentables, le risque de non-solvabilité demeure relativement peu important pour ces services de la mesure SAE auprès des prestataires de l'assistance sociale.

Tableau 2.1.2.2
Efficiencia des services unitaires de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	3 515 \$	2 135 \$	4 904 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	-129 \$	-174 \$	-2 \$	**
	C Taxes et impôts provinciaux	25 \$	-70 \$	220 \$	
	D Transferts fédéraux	208 \$	27 \$	386 \$	**
	E Transferts provinciaux	270 \$	-248 \$	794 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	75 \$	-47 \$	215 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	4 098 \$	2 722 \$	5 264 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-583 \$	-1 119 \$	-33 \$	**
	A-F Gains sociaux	3 440 \$	2 083 \$	4 765 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	18 618 \$	12 343 \$	23 999 \$	**
	Gouvernement	-2 650 \$	-5 097 \$	-149 \$	**
	Société	15 629 \$	9 462 \$	21 726 \$	**
	Coût moyen de la participation	8 774 \$	8 774 \$	8 774 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,81	1,19	2,34	**
	Gouvernement	-0,25	-0,49	-0,01	**
	Société	1,52	0,92	2,12	
Probabilité que la mesure soit rentable		95,5 %			
<i>Seuil de signification : ** = 5 %</i>					

2.1.2.3 Ensemble des services en approche globale

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services en approche globale de la mesure SAE pour les personnes prestataires de l'assistance sociale du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services en approche globale ne présentent pas de gains et de gains actualisés statistiquement différents de zéro du point de vue des gouvernements, lorsque ces services sont rendus aux prestataires de l'assistance sociale. Cependant, les gains et les gains actualisés sont statistiquement différents de zéro pour l'individu ou la société. En cinq ans, les services en approche globale procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 33 329 \$ à un individu y ayant participé et génèrent un gain moyen d'environ 33 245 \$ à la société.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans les services en approche globale pour les prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 8,28 \$ à un participant et 8,20 \$ à la société. Dans le cas des gouvernements, la situation est moins claire puisqu'il y a autant de chance que ceux-ci doivent dépenser 97 cents de plus par dollar investi qu'ils récupèrent 1,17 \$ par dollar investi.

Pour cette clientèle, les services en approche globale ont une probabilité de rentabilité de 100,0 %, c'est-à-dire qu'en cinq ans, la simulation indique que les gains sociaux, générés par les services en approche globale pour les prestataires de l'assistance sociale, seront supérieurs aux coûts moyens de la participation de cette clientèle à ces services de la mesure SAE.

Tableau 2.1.2.3
Efficiencia des services en approche globale de la mesure SAE, prestataires de l'assistance sociale

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	7 482 \$	5 034 \$	9 995 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	111 \$	-130 \$	410 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	355 \$	31 \$	789 \$	**
	D Transferts fédéraux	-95 \$	-431 \$	235 \$	
	E Transferts provinciaux	422 \$	-402 \$	1 244 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	159 \$	-75 \$	414 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	7 342 \$	5 274 \$	9 237 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	140 \$	-813 \$	1 138 \$	
	A-F Gains sociaux	7 323 \$	4 998 \$	9 687 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	33 329 \$	23 918 \$	42 099 \$	**
	Gouvernement	636 \$	-3 690 \$	5 143 \$	
	Société	33 245 \$	22 556 \$	44 120 \$	**
	Coût moyen de la participation	3 671 \$	3 671 \$	3 671 \$	S.O.
<u>(Gains ou pertes)</u> coût moyen	Individu	8,28	5,90	10,49	**
	Gouvernement	0,08	-0,97	1,17	
	Société	8,20	5,56	10,89	**
Probabilité que la mesure soit rentable		100,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.1.2.4 SAE – Soutien de base : sessions d'information (SAEM-I)

Le tableau 2.1.2.4 présente les effets monétaires de la participation à l'activité de sessions d'information du groupe de services unitaires de soutien de base de la mesure SAE pour les personnes prestataires de l'assistance sociale, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que cette activité de la mesure SAE ne présente pas de gains et de gains actualisés qui sont statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée (individu, gouvernement ou société).

Par ailleurs, chaque dollar investi par le gouvernement dans les sessions d'information pour les prestataires de l'assistance sociale lui coûte en moyenne, en cinq ans, 46 cents supplémentaires. Dans le cas d'un participant à ces sessions ou dans le cas de la société, la situation est moins claire. Pour un participant, il y a autant de chance que celui-ci ait à déboursier 2,61 \$ par dollar investi par le gouvernement qu'il gagne 2,77 \$ par dollar investi, en cinq ans. Pour la société, il est tout autant probable que, pour chaque dollar investi par le gouvernement, elle doive assumer des dépenses de 2,69 \$ qu'elle récupère 1,74 \$, en cinq ans.

Pour cette clientèle, les sessions d'information ont une probabilité de rentabilité de 9,7 %. Ce taux étant très faible, il est important de considérer le très haut risque de non-rentabilité qui accompagne ces sessions d'information auprès des prestataires de l'assistance sociale.

Tableau 2.1.2.4

Efficiences de la mesure SAE – Soutien de base : sessions d'information, prestataires de l'assistance sociale

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	-222 \$	-1 460 \$	1 039 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	2 \$	-135 \$	143 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	5 \$	-38 \$	57 \$	
	D Transferts fédéraux	24 \$	-32 \$	100 \$	
	E Transferts provinciaux	246 \$	-232 \$	715 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	55 \$	-31 \$	141 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	42 \$	-1 527 \$	1 613 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-264 \$	-840 \$	332 \$	
	A-F Gains sociaux	-277 \$	-1 552 \$	1 006 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	190 \$	-6 933 \$	7 366 \$	
	Gouvernement	-1 199 \$	-3 814 \$	1 514 \$	
	Société	-1 261 \$	-7 089 \$	4 609 \$	
	Coût moyen de la participation	2 638 \$	2 638 \$	2 638 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	0,07	-2,61	2,77	
	Gouvernement	-0,46	-1,43	0,56	**
	Société	-0,48	-2,69	1,74	
Probabilité que la mesure soit rentable		9,7 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.1.2.5 SAE – Évaluation spécialisée : orientation (SAEM-T)

Le tableau 2.1.2.5 ci-bas présente les effets monétaires de la participation à l'activité d'orientation, faisant partie du groupe de services unitaires d'évaluation spécialisée de la mesure SAE pour les prestataires de l'assistance sociale, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats, cette activité ne présente pas de gains et de gains actualisés qui sont statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée (individu, gouvernement ou société).

Les coûts pour cette activité n'ayant pas pu être estimés de façon relativement fiable, aucun ratio bénéfices coûts moyen n'a pu être calculé et la probabilité de rentabilité n'est pas non plus disponible.

Tableau 2.1.2.5
Efficiencia de la medida SAE – Evaluación especializada : orientación, prestadores de la asistencia social

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	1 148 \$	-261 \$	2 570 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	-96 \$	-159 \$	11 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	-65 \$	-100 \$	10 \$	
	D Transferts fédéraux	46 \$	-13 \$	123 \$	
	E Transferts provinciaux	214 \$	-196 \$	626 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	20 \$	-57 \$	96 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	1 568 \$	-139 \$	3 179 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-420 \$	-899 \$	86 \$	
	A-F Gains sociaux	1 128 \$	-315 \$	2 563 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	7 129 \$	-632 \$	14 462 \$	
	Gouvernement	-1 910 \$	-4 095 \$	388 \$	
	Société	5 129 \$	-1 434 \$	11 633 \$	
	Coût moyen de la participation	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Gouvernement	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
	Société	S.O.	S.O.	S.O.	S.O.
Probabilité que la mesure soit rentable		S.O.			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.1.2.6 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)

Le tableau 2.1.2.6 présente les effets monétaires de la participation aux services spécialisés de la mesure SAE pour les prestataires de l'assistance sociale du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats, ces services ne présentent pas de gains ni de gains actualisés statistiquement différents de zéro lorsqu'on considère le point de vue des gouvernements, pour les prestataires de l'assistance sociale. Cependant, lorsque les deux autres points de vue sont considérés, les gains et les gains actualisés sont statistiquement différents de zéro. En cinq ans, les services spécialisés procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 20 270 \$ à un individu y ayant participé et génèrent un gain moyen d'environ 17 857 \$ à la société.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans les services spécialisés de la mesure SAE pour prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 5,97 \$ à un participant et 5,22 \$ à la société. Dans le cas des gouvernements, chaque dollar investi générera plutôt, en moyenne et en cinq ans, des dépenses supplémentaires de 63 cents.

Pour les prestataires de l'assistance sociale, les services spécialisés de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité de 99,6 %. Donc, même si certains scénarios simulés peuvent être non-rentables, le risque de non-solvabilité est relativement peu important pour les services spécialisés rendus à cette clientèle.

Tableau 2.1.2.6
Efficiencia de la medida SAE – Servicios especializados, prestadores de la asistencia social

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
A	Revenus d'emploi	4 020 \$	1 662 \$	6 364 \$	**
B	Taxes et impôts fédéraux	-80 \$	-141 \$	89 \$	
C	Taxes et impôts provinciaux	91 \$	-39 \$	379 \$	
D	Transferts fédéraux	29 \$	-102 \$	159 \$	
E	Transferts provinciaux	420 \$	-408 \$	1 254 \$	
F	Coûts marginaux des fonds publics	92 \$	-92 \$	299 \$	
A+(D+E) - (B+C) Gains individuels		4 458 \$	2 137 \$	6 505 \$	**
(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux		-439 \$	-1 281 \$	409 \$	
A-F Gains sociaux		3 928 \$	1 583 \$	6 194 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	20 270 \$	9 644 \$	29 730 \$	**
	Gouvernement	-1 994 \$	-5 815 \$	1 859 \$	
	Société	17 857 \$	7 202 \$	28 293 \$	**
Coût moyen de la participation		3 426 \$	3 426 \$	3 426 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	5,97	2,81	8,81	**
	Gouvernement	-0,63	-1,75	0,49	**
	Société	5,22	2,10	8,28	**
Probabilité que la mesure soit rentable		99,6 %			
<i>Seuil de signification : ** = 5 %</i>					

2.1.3 MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS

Le tableau 2.1.3 présente les effets monétaires de la participation à la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus pour les prestataires de l'assistance sociale, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Cette mesure présente des gains et des gains actualisés qui ne sont statistiquement pas différents de zéro, lorsqu'on considère le point de vue des gouvernements, pour les prestataires de l'assistance sociale. Cependant, les gains et les gains actualisés sont statistiquement différents de zéro lorsqu'on les deux autres points de vue. En cinq ans, la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus procure en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 29 956 \$ à un individu y ayant participé et génère un gain moyen d'environ 27 262 \$ à la société.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans la mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus pour les prestataires de l'assistance sociale rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 5,56 \$ à un participant et 5,03 \$ à la société. Dans le cas des gouvernements, chaque dollar investi générera en moyenne, en cinq ans, des dépenses supplémentaires de 42 cents.

Pour cette clientèle, la Mesure de formation de la main-d'œuvre – volet Individus a une probabilité de rentabilité de 100,0 %, c'est-à-dire qu'en cinq ans, la simulation indique que les gains sociaux, générés par cette mesure pour les prestataires de l'assistance sociale, seront supérieurs aux coûts moyens de leur participation à ladite mesure.

Tableau 2.1.3
Efficiencia de la Medida MFOR – volet Individus, prestataires de l'assistance sociale

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	6 138 \$	3 647 \$	8 598 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	42 \$	-146 \$	311 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	92 \$	-222 \$	513 \$	
	D Transferts fédéraux	164 \$	-14 \$	367 \$	
	E Transferts provinciaux	419 \$	-389 \$	1 228 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	143 \$	-76 \$	389 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	6 588 \$	4 460 \$	8 564 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-449 \$	-1 322 \$	439 \$	
	A-F Gains sociaux	5 995 \$	3 605 \$	8 319 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	29 956 \$	20 188 \$	38 976 \$	**
	Gouvernement	-2 044 \$	-6 003 \$	1 989 \$	
	Société	27 262 \$	16 304 \$	37 859 \$	**
	Coût moyen de la participation	5 318 \$	5 318 \$	5 318 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	5,56	3,74	7,23	**
	Gouvernement	-0,42	-1,14	0,32	**
	Société	5,03	3,01	6,98	**
Probabilité que la mesure soit rentable		100,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.2 PERSONNES SANS SOUTIEN PUBLIC DU REVENU

2.2.1 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

2.2.1.1 Ensemble des services en approche globale

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services en approche globale de la mesure SAE pour les personnes sans soutien public du revenu du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que les services en approche globale de cette mesure présentent des gains et des gains actualisés qui ne sont pas statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée (individu, gouvernement ou société).

Par ailleurs, chaque dollar investi par les gouvernements dans ces services auprès des personnes sans soutien public du revenu leur rapporte en moyenne, en cinq ans, uniquement 28 cents. Dans le cas d'un individu participant à l'un de ces services ou dans le cas de la société, la situation est moins claire, puisque les ratios ne diffèrent statistiquement pas de 1. Par exemple, pour un participant, il y a autant de chance que celui-ci ait à déboursier 1,67 \$ par dollar investi qu'il récupère 4,68 \$ par dollar investi, en cinq ans. Et pour la société, il est tout autant probable qu'elle doive assumer des dépenses de 1,78 \$, pour chaque dollar investi, qu'elle récupère 5,20 \$, en cinq ans.

Pour cette clientèle, les services en approche globale de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité de 65,5 %. Même si la majorité des scénarios simulés montre que ces services de la mesure sont rentables, il est important de considérer le risque de non-rentabilité qui les accompagne.

Tableau 2.2.1.1
Efficience des services en approche globale de la mesure SAE, personnes sans soutien public du revenu

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	2 176 \$	-2 284 \$	6 567 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	42 \$	-27 \$	94 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	168 \$	-100 \$	417 \$	
	D Transferts fédéraux	-147 \$	-604 \$	308 \$	
	E Transferts provinciaux	51 \$	-49 \$	152 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	23 \$	-87 \$	126 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	1 870 \$	-2 167 \$	6 007 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	306 \$	-303 \$	895 \$	
	A-F Gains sociaux	2 153 \$	-2 252 \$	6 520 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	8 502 \$	-9 775 \$	27 257 \$	
	Gouvernement	1 392 \$	-1 388 \$	4 088 \$	
	Société	9 790 \$	-10 173 \$	29 674 \$	
	Coût moyen de la participation	7 141 \$	7 141 \$	7 141 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,46	-1,67	4,68	
	Gouvernement	0,28	-0,26	0,81	**
	Société	1,72	-1,78	5,20	

Probabilité que la mesure soit rentable 65,5 %

Seuil de signification : ** = 5 %

2.2.1.2 SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E)

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE pour les personnes sans soutien public du revenu, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi présente des gains statistiquement différents de zéro, peu importe le point de vue considéré (individu, gouvernement ou société), pour les personnes sans soutien public du revenu. Les gains actualisés sont également statistiquement différents de zéro quelle que soit la perspective considérée. En cinq ans, cette activité de la mesure SAE procure en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 18 735 \$ à un individu y ayant participé, elle procure un gain moyen d'environ 3 889 \$ aux gouvernements et génère un gain moyen d'environ 22 101 \$ pour la société.

Ainsi, chaque dollar investi par les gouvernements dans la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi pour les personnes sans soutien public du revenu rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 9,19 \$ à un participant à cette activité et 10,80 \$ à la société. Dans le cas des gouvernements, la situation est moins claire, puisqu'il y a ainsi autant de chance que ceux-ci gagnent uniquement 58 cents par dollar investi qu'ils récupèrent 3,27 \$ par dollar investi.

Pour cette clientèle, la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a une probabilité de rentabilité de 100,0 %, c'est-à-dire qu'en cinq ans, la simulation indique que les gains sociaux générés par la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi par les personnes sans soutien public du revenu seront supérieurs aux coûts moyens de leur participation à ladite mesure.

Tableau 2.2.1.2

Efficiencia de la medida SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, personnes sans soutien public du revenu

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
A	Revenus d'emploi	4 975 \$	1 987 \$	7 883 \$	**
B	Taxes et impôts fédéraux	109 \$	43 \$	209 \$	**
C	Taxes et impôts provinciaux	606 \$	231 \$	1 049 \$	**
D	Transferts fédéraux	-189 \$	-548 \$	168 \$	
E	Transferts provinciaux	48 \$	-45 \$	142 \$	
F	Coûts marginaux des fonds publics	115 \$	2 \$	244 \$	**
A+(D+E) - (B+C)	Gains individuels	4 120 \$	1 589 \$	6 462 \$	**
(B+C) - (D+E)	Gains gouvernementaux	855 \$	266 \$	1 513 \$	**
A-F	Gains sociaux	4 860 \$	1 947 \$	7 680 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,0 %	7,0 %	S.O.
	Individu	18 735 \$	7 260 \$	29 473 \$	**
	Gouvernement	3 889 \$	1 208 \$	6 904 \$	**
	Société	22 101 \$	8 931 \$	34 875 \$	**
	Coût moyen de la participation	2 050 \$	2 050 \$	2 050 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	9,19	3,54	14,48	**
	Gouvernement	1,84	0,58	3,27	
	Société	10,80	4,36	17,05	**
Probabilité que la mesure soit rentable		100,0 %			
<i>Seuil de signification : ** = 5 %</i>					

2.2.1.3 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure SAE – Services spécialisés pour les personnes sans soutien public du revenu du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que la mesure SAE – Services spécialisés ne présente pas de gains et de gains actualisés statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée (individu, gouvernement ou société) pour les personnes sans soutien public du revenu.

Aussi, chaque dollar investi par les gouvernements dans la mesure SAE – Services spécialisés pour les personnes sans soutien public du revenu leur rapporte en moyenne, en cinq ans, uniquement 13 cents. Dans le cas d'un participant à cette mesure ou dans le cas de la société, la situation est moins claire. En effet, pour un participant, il y a autant de chance que celui-ci ait à déboursier 1,24 \$ par dollar investi qu'il récupère 4,13 \$ par dollar investi, en cinq ans. De même, pour la société, il est tout autant probable que, pour chaque dollar investi, elle doive assumer des dépenses de 1,35 \$ ou qu'elle récupère 4,37 \$, en cinq ans.

Pour cette clientèle, la mesure SAE – Services spécialisés a une probabilité de rentabilité de 62,0 %. Même si la majorité des scénarios simulés montre qu'elle est rentable, il est important de considérer le risque de non-rentabilité de la mesure SAE – Services spécialisés.

Tableau 2.2.1.3
Efficience de la mesure SAE – Services spécialisés, personnes sans soutien public du revenu

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	2 455 \$	-2 202 \$	7 155 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	37 \$	-37 \$	89 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	181 \$	-89 \$	447 \$	
	D Transferts fédéraux	-76 \$	-480 \$	327 \$	
	E Transferts provinciaux	81 \$	-76 \$	240 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	45 \$	-58 \$	137 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	2 242 \$	-2 003 \$	6 628 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	212 \$	-372 \$	773 \$	
	A-F Gains sociaux	2 410 \$	-2 204 \$	7 079 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,0 %	7,0 %	S.O.
	Individu	10 204 \$	-9 258 \$	30 371 \$	
	Gouvernement	966 \$	-1 706 \$	3 526 \$	
	Société	10 966 \$	-9 988 \$	32 395 \$	
	Coût moyen de la participation	7 417 \$	7 417 \$	7 417 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,38	-1,24	4,13	
	Gouvernement	0,13	-0,23	0,46	**
	Société	1,48	-1,35	4,37	
Probabilité que la mesure soit rentable		62,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.2.2 MESURE SUBVENTIONS SALARIALES (SSAL)

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure Subventions salariales pour les personnes sans soutien public du revenu du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que la mesure Subventions salariales présente, pour les personnes sans soutien public du revenu, des gains et des gains actualisés statistiquement différents de zéro pour l'individu. En cinq ans, la mesure Subventions salariales procure en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 18 894 \$ à un individu y ayant participé.

Par ailleurs, chaque dollar investi par les gouvernements dans la mesure Subventions salariales pour les personnes sans soutien public du revenu leur coûte en moyenne, en cinq ans, environ 7 cents supplémentaires. Dans le cas d'un participant à cette mesure ou dans le cas de la société, la situation est moins claire. Pour un participant, il y a autant de chance que celui-ci gagne uniquement 29 cents par dollar investi qu'il récupère 4,91 \$ par dollar investi, en cinq ans. Pour la société, il est tout autant probable que, pour chaque dollar investi par les gouvernements, elle doive assumer des dépenses de 32 cents qu'elle récupère 5,15 \$, en cinq ans.

Pour cette clientèle, la mesure Subventions salariales a une probabilité de rentabilité de 85,0 %. Même si une forte majorité des scénarios simulés montre que la mesure est rentable, il est important de considérer le risque de non-rentabilité qui accompagne néanmoins cette mesure. D'ailleurs, les résultats semblent montrer que cette non-rentabilité serait induite par la hausse des transferts fédéraux, soit en moyenne 667 \$ en cinq ans. Cependant, la mesure Subventions salariales pour les personnes sans soutien public du revenu entraînerait une hausse des taxes et impôts provinciaux d'en moyenne 507 \$ en cinq ans.

Tableau 2.2.2
Efficience de la mesure Subventions salariales, personnes sans soutien public du revenu

		Intervalle de tolérance à 95 %			Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	4 032 \$	-301 \$	8 273 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	93 \$	0 \$	251 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	507 \$	23 \$	1 127 \$	**
	D Transferts fédéraux	667 \$	221 \$	1 116 \$	**
	E Transferts provinciaux	55 \$	-54 \$	163 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	264 \$	126 \$	434 \$	**
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	4 154 \$	449 \$	7 529 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-122 \$	-911 \$	825 \$	
	A-F Gains sociaux	3 768 \$	-475 \$	7 866 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,0 %	7,0 %	S.O.
	Individu	18 894 \$	2 041 \$	34 389 \$	**
	Gouvernement	-554 \$	-4 171 \$	3 755 \$	
	Société	17 137 \$	-2 200 \$	35 951 \$	
	Coût moyen de la participation	6 942 \$	6 942 \$	6 942 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	2,70	0,29	4,91	
	Gouvernement	-0,07	-0,59	0,55	**
	Société	2,45	-0,32	5,15	
Probabilité que la mesure soit rentable		85,0 %			
<i>Seuil de signification : ** = 5 %</i>					

2.3 LES PERSONNES ADMISSIBLES À L'ASSURANCE-EMPLOI

2.3.1 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

2.3.1.1 Globalement

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure SAE pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats, la mesure SAE présente des gains et des gains actualisés qui ne sont statistiquement pas différents de zéro, peu importe le point de vue considéré (individu, gouvernement ou société), pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi.

Par ailleurs, pour les deux gouvernements, provincial et fédéral, chaque dollar investi engendre en moyenne des dépenses supplémentaires de 13 cents **en cinq ans**.

Pour cette clientèle, la mesure SAE a une probabilité de rentabilité de 31,0 %. Ce taux étant inférieur à 50 %, il est important de considérer le très haut risque de non-rentabilité qui accompagne cette mesure lorsque ce sont les personnes admissibles à l'assurance-emploi qui en bénéficient.

Tableau 2.3.1.1
Efficience de la mesure SAE, personnes admissibles à l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	931 \$	-1 549 \$	3 479 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	102 \$	-76 \$	315 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	226 \$	-198 \$	691 \$	
	D Transferts fédéraux	198 \$	-547 \$	927 \$	
	E Transferts provinciaux	284 \$	-271 \$	839 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	162 \$	-82 \$	414 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	1 085 \$	-952 \$	3 048 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-153 \$	-1 130 \$	836 \$	
	A-F Gains sociaux	769 \$	-1 596 \$	3 199 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	4 926 \$	-4 309 \$	13 859 \$	
	Gouvernement	-696 \$	-5 125 \$	3 796 \$	
	Société	3 494 \$	-7 295 \$	14 546 \$	
	Coût moyen de la participation	6 375 \$	6 375 \$	6 375 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	0,80	-0,71	2,26	
	Gouvernement	-0,13	-0,82	0,58	**
	Société	0,56	-1,17	2,34	
Probabilité que la mesure soit rentable		31,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.3.1.2 Ensemble des services unitaires

Le tableau 2.3.1.2 ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services unitaires de la mesure SAE pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats, les services unitaires de cette mesure présentent des gains et des gains actualisés qui ne sont statistiquement pas différents de zéro pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi, peu importe le point de vue considéré. Par ailleurs, pour les gouvernements, chaque dollar investi engendre en moyenne des dépenses supplémentaires de 42 cents en cinq ans.

Finalement, pour cette clientèle, les services unitaires de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité de 11,0 % et il est donc important de considérer le très haut risque de non-rentabilité qui les accompagne.

Tableau 2.3.1.2
Efficiencia des services unitaires de la mesure SAE, personnes admissibles à l'assurance-emploi

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	-83 \$	-2 857 \$	2 708 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	54 \$	-161 \$	309 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	94 \$	-395 \$	620 \$	
	D Transferts fédéraux	435 \$	-391 \$	1 244 \$	
	E Transferts provinciaux	294 \$	-270 \$	865 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	176 \$	-93 \$	455 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	499 \$	-1 752 \$	2 600 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-581 \$	-1 644 \$	498 \$	
	A-F Gains sociaux	-258 \$	-2 908 \$	2 394 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	2 266 \$	-7 971 \$	11 844 \$	
	Gouvernement	-2 641 \$	-7 438 \$	2 272 \$	
	Société	-1 173 \$	-13 246 \$	10 890 \$	
	Coût moyen de la participation	6 610 \$	6 610 \$	6 610 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	0,36	-1,29	1,89	
	Gouvernement	-0,42	-1,15	0,32	**
	Société	-0,18	-2,06	1,70	
Probabilité que la mesure soit rentable		11,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.3.1.3 Ensemble des services en approche globale

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services en approche globale de la mesure SAE pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services en approche globale de cette mesure présentent des gains et des gains actualisés qui ne sont statistiquement pas différents de zéro, lorsque le point de vue de l'individu ou des gouvernements sont considérés, pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi. Toutefois, en ce qui concerne le point de vue de la société, ces services présentent des gains et des gains actualisés statistiquement différents de zéro pour ces personnes. En cinq ans, les services en approche globale de la mesure SAE procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 15 432 \$ à la société.

D'autre part, pour cette clientèle, les services en approche globale de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité de 90,2 %. Même si certains scénarios peuvent être non rentables, le risque de non-rentabilité est relativement peu important.

Tableau 2.3.1.3
Efficiency des services en approche globale de la mesure SAE, personnes admissibles à l'assurance-emploi

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	3 456 \$	131 \$	6 870 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	156 \$	-10 \$	409 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	485 \$	-31 \$	1 150 \$	
	D Transferts fédéraux	-653 \$	-1 739 \$	411 \$	
	E Transferts provinciaux	296 \$	-282 \$	873 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	57 \$	-252 \$	386 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	2 458 \$	-393 \$	5 096 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	998 \$	-277 \$	2 307 \$	
	A-F Gains sociaux	3 399 \$	215 \$	6 652 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	11 158 \$	-1 813 \$	23 200 \$	
	Gouvernement	4 532 \$	-1 265 \$	10 481 \$	
	Société	15 432 \$	983 \$	30 271 \$	**
	Coût moyen de la participation	5 738 \$	5 738 \$	5 738 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,97	-0,32	4,12	
	Gouvernement	0,84	-0,20	1,90	
	Société	2,75	0,17	5,40	
Probabilité que la mesure soit rentable		90,2 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.3.1.4 SAE - Services spécialisés (SAEM-U)

Le tableau 2.3.1.4 présente les effets monétaires de la participation aux services spécialisés de la mesure SAE pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

D'après les résultats, la mesure SAE – Services spécialisés ne présente pas de gains et de gains actualisés statistiquement différents de zéro, peu importe le point de vue considéré pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi.

Pour cette clientèle, les services spécialisés de cette mesure ont une probabilité de rentabilité de 67,0 %. Même si plus de la majorité des scénarios simulés montrent que ces services sont rentables, il est important de considérer leur risque de non-rentabilité.

Tableau 2.3.1.4
Efficiencia de la medida SAE – Servicios especializados, personas admisibles a l'assurance-emploi

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	2 490 \$	-1 997 \$	6 953 \$	
	B Taxes et impôts fédéraux	151 \$	-46 \$	508 \$	
	C Taxes et impôts provinciaux	454 \$	-188 \$	1 341 \$	
	D Transferts fédéraux	257 \$	-938 \$	1 455 \$	
	E Transferts provinciaux	354 \$	-330 \$	1 040 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	243 \$	-107 \$	639 \$	
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	2 496 \$	-1 295 \$	5 947 \$	
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-6 \$	-1 539 \$	1 614 \$	
	A-F Gains sociaux	2 247 \$	-2 101 \$	6 539 \$	
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,0 %	7,0 %	S.O.
	Individu	11 355 \$	-5 881 \$	27 044 \$	
	Gouvernement	-27 \$	-6 992 \$	7 355 \$	
	Société	10 222 \$	-9 582 \$	29 854 \$	
	Coût moyen de la participation	5 811 \$	5 811 \$	5 811 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,94	-1,00	4,63	
	Gouvernement	0,01	-1,20	1,29	
	Société	1,76	-1,65	5,13	
Probabilité que la mesure soit rentable		67,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.3.2 MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS

Le Tableau 2.3.2 ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure MFOR – volet Individus pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que la mesure MFOR – volet Individus présente des gains statistiquement différents de zéro, peu importe le point de vue considéré (individu, gouvernement ou société), pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi. Les gains actualisés sont également statistiquement différents de zéro quelle que soit la perspective considérée. En cinq ans, la mesure MFOR – volet Individus procure en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 28 604 \$ à un individu y ayant participé, elle procure un gain moyen d'environ 10 022 \$ aux gouvernements et génère un gain moyen d'environ 36 203 \$ pour la société.

Ainsi, chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure MFOR – volet Individus pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 2,84 \$ à un participant à cette mesure et 3,60 \$ à la société. Dans le cas du gouvernement, la situation est moins claire, puisqu'il y a autant de chance que celui-ci gagne uniquement 26 cents par dollar investi qu'il récupère 1,78 \$ par dollar investi.

Pour cette clientèle, la mesure MFOR – volet Individus a une probabilité de rentabilité de 100,0 %, c'est-à-dire qu'en cinq ans, la simulation indique que les gains sociaux, générés par la mesure MFOR – volet Individus pour les personnes admissibles à l'assurance-emploi, seront supérieurs aux coûts moyens de la participation de cette clientèle à ladite mesure.

Tableau 2.3.2
Efficiency de la mesure MFOR – volet Individus, personnes admissibles à l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	8 482 \$	4 552 \$	12 406 \$	**
	B Taxes et impôts fédéraux	727 \$	294 \$	1 220 \$	**
	C Taxes et impôts provinciaux	1 704 \$	773 \$	2 746 \$	**
	D Transferts fédéraux	16 \$	-986 \$	1 029 \$	
	E Transferts provinciaux	214 \$	-204 \$	628 \$	
	F Coûts marginaux des fonds publics	532 \$	163 \$	936 \$	**
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	6 282 \$	3 651 \$	8 746 \$	**
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	2 201 \$	579 \$	3 933 \$	**
	A-F Gains sociaux	7 950 \$	4 269 \$	11 582 \$	**
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,0 %	3,0 %	7,0 %	S.O.
	Individu	28 604 \$	16 572 \$	39 936 \$	**
	Gouvernement	10 022 \$	2 632 \$	17 829 \$	**
	Société	36 203 \$	19 505 \$	52 867 \$	**
	Coût moyen de la participation	9 863 \$	9 863 \$	9 863 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	2,84	1,64	3,95	**
	Gouvernement	1,00	0,26	1,78	
	Société	3,60	1,94	5,26	**
Probabilité que la mesure soit rentable		100,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.4 LES PRESTATAIRES ACTIFS DE L'ASSURANCE-EMPLOI

2.4.1 SERVICES D'AIDE À L'EMPLOI (SAE)

Lors de l'évaluation des effets nets chez les prestataires actifs de l'assurance-emploi, les participants à l'activité « Soutien de base : sessions d'information » de la mesure SAE ont dû être retirés *a posteriori* des participants visés, ce qui n'a pas été le cas pour les trois précédentes clientèles. En conséquence, cette activité n'est pas considérée non plus dans le calcul de l'efficacité de cette mesure pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi.

2.4.1.1 Globalement

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services d'aide à l'emploi pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services d'aide à l'emploi présentent des gains actualisés qui ne sont statistiquement pas différents de zéro lorsqu'on considère le point de vue de la société, pour les prestataires de l'assurance-emploi. Cependant, les gains actualisés ou les pertes actualisées sont statistiquement différents de zéro lorsque les points de vue de l'individu ou des gouvernements sont considérés. En cinq ans, les services d'aide à l'emploi procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 1 938 \$ à un individu y ayant participé, mais génèrent en moyenne des dépenses supplémentaires d'environ 2 310 \$ pour les gouvernements.

Chaque dollar investi par les gouvernements dans les services d'aide à l'emploi auprès des prestataires actifs de l'assurance-emploi rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 50 cents à un participant. De plus, toujours en cinq ans, chaque dollar investi générera, en moyenne, des dépenses supplémentaires de 60 cents par les gouvernements et occasionnera, en moyenne, une perte de 32 cents pour la société.

Pour cette clientèle, les services d'aide à l'emploi ont une probabilité de rentabilité nulle. Il est donc important de considérer ce très haut risque de non-rentabilité qui accompagne la mesure SAE en général lorsque les prestataires actifs de l'assurance-emploi en bénéficient.

Tableau 2.4.1.1
Efficiencia de la medida SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	-300 \$			
	B Taxes et impôts fédéraux	36 \$			
	C Taxes et impôts provinciaux	112 \$			
	D Transferts fédéraux	401 \$			
	E Transferts provinciaux	362 \$			
	F Coûts marginaux des fonds publics	182 \$			
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	315 \$			
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-616 \$			
	A-F Gains sociaux	-482 \$			
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	1 938 \$	874 \$	2 958 \$	**
	Gouvernement	-2 310 \$	-3 174 \$	-1 465 \$	**
	Société	-1 229 \$	-2 856 \$	356 \$	
	Coût moyen de la participation	3 877 \$	3 877 \$	3 877 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	0,50	0,23	0,76	**
	Gouvernement	-0,60	-0,82	-0,38	**
	Société	-0,32	-0,74	0,09	**
Probabilité que la mesure soit rentable		0,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.4.1.2 Ensemble des services unitaires

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services unitaires de la mesure SAE pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services unitaires de cette mesure SAE rendus aux prestataires actifs de l'assurance-emploi ne présentent pas de gains actualisés statistiquement différents de zéro du point de vue des gouvernements. Cependant, les gains actualisés sont statistiquement différents de zéro lorsqu'on considère le point de vue de l'individu ou celui de la société. En cinq ans, les services unitaires de la mesure SAE procurent en moyenne un revenu supplémentaire actualisé d'environ 4 229 \$ à un individu y ayant participé et d'environ 2 850 \$ pour la société.

Par ailleurs, pour les gouvernements, chaque dollar investi engendre en moyenne une dépense supplémentaire de 3 cents.

Pour cette clientèle, les services unitaires de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité très faible, soit de 4,7 %. Ainsi, il est important de considérer le très haut risque de non-rentabilité des services unitaires de cette mesure.

Tableau 2.4.1.2
Efficience des services unitaires de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

			Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
		Moyenne	Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	640 \$			
	B Taxes et impôts fédéraux	221 \$			
	C Taxes et impôts provinciaux	383 \$			
	D Transferts fédéraux	431 \$			
	E Transferts provinciaux	370 \$			
	F Coûts marginaux des fonds publics	281 \$			
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	837 \$			
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-197 \$			
	A-F Gains sociaux	359 \$			
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	4 229 \$	3 061 \$	5 442 \$	**
	Gouvernement	-113 \$	-1 126 \$	882 \$	
	Société	2 850 \$	1 014 \$	4 688 \$	**
	Coût moyen de la participation	4 445 \$	4 445 \$	4 445 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	0,95	0,69	1,22	
	Gouvernement	-0,03	-0,25	0,20	**
	Société	0,64	0,23	1,05	
Probabilité que la mesure soit rentable		4,7 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

2.4.1.3 Ensemble des services en approche globale

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation aux services en approche globale de la mesure SAE pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Les services en approche globale de la mesure SAE présentent des pertes actualisées statistiquement différentes de zéro, peu importe le point de vue considéré (individu, gouvernement ou société), pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. En cinq ans, ces services occasionneront en moyenne des pertes actualisées d'environ 5 144 \$ à un individu y ayant participé, d'environ 9 629 \$ pour les gouvernements et d'environ 14 577 \$ pour la société.

Chaque dollar investi par le gouvernement dans les services en approche globale de la mesure SAE pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi occasionne une perte moyenne, en cinq ans, d'environ 1,90 \$ à un participant à l'un de ces services, 3,56 \$ aux gouvernements et 5,38 \$ à la société.

Pour cette clientèle, les services en approche globale de la mesure SAE ont une probabilité de rentabilité nulle et il est donc important de considérer leur très haut risque de non-rentabilité.

Tableau 2.4.1.3
 Efficience des services en approche globale de la mesure SAE, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	-3 892 \$			
	B Taxes et impôts fédéraux	-549 \$			
	C Taxes et impôts provinciaux	-823 \$			
	D Transferts fédéraux	571 \$			
	E Transferts provinciaux	408 \$			
	F Coûts marginaux des fonds publics	-79 \$			
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	-1 540 \$			
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	-2 352 \$			
	A-F Gains sociaux	-3 813 \$			
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	-5 144 \$	-7 180 \$	-3 173 \$	**
	Gouvernement	-9 629 \$	-11 210 \$	-8 073 \$	**
	Société	-14 577 \$	-17 627 \$	-11 552 \$	**
	Coût moyen de la participation	2 708 \$	2 708 \$	2 708 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	-1,90	-2,65	-1,17	**
	Gouvernement	-3,56	-4,14	-2,98	**
	Société	-5,38	-6,51	-4,27	**
Probabilité que la mesure soit rentable		0,0 %			
<i>Seuil de signification : ** = 5 %</i>					

2.4.1.4 SAE – Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi (SAEM-E)

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à l'activité de stratégie de recherche d'emploi du groupe de services unitaires de soutien structuré de la mesure SAE pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

La mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi présente des gains actualisés statistiquement différents de zéro, peu importe le point de vue considéré, pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. En cinq ans, cette activité de la mesure SAE générera en moyenne des gains actualisés d'environ 9 589 \$ à un individu y ayant participé, d'environ 4 404 \$ pour les gouvernements et d'environ 12 110 \$ pour la société.

Aussi, chaque dollar investi par le gouvernement dans cette activité pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 2,74 \$ à un participant à celle-ci et 3,47 \$ à la société. Dans le cas du gouvernement, la situation est moins claire puisqu'il est tout autant probable qu'il ne récupère que 97 cents par dollar investi qu'il gagne 1,55 \$ par dollar investi, en cinq ans.

Finalement, pour cette clientèle, la mesure SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi a une probabilité de rentabilité de 99,9 %. Même si certains scénarios peuvent être non rentables, le risque de non-rentabilité est très faible.

Tableau 2.4.1.4
Efficiencia de la medida SAE – Soutien structuré : stratégie de recherche d'emploi, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	2 961 \$			
	B Taxes et impôts fédéraux	544 \$			
	C Taxes et impôts provinciaux	920 \$			
	D Transferts fédéraux	281 \$			
	E Transferts provinciaux	307 \$			
	F Coûts marginaux des fonds publics	411 \$			
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	2 083 \$			
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	877 \$			
	A-F Gains sociaux	2 550 \$			
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	9 589 \$	8 401 \$	10 805 \$	**
	Gouvernement	4 404 \$	3 379 \$	5 417 \$	**
	Société	12 110 \$	10 305 \$	13 928 \$	**
	Coût moyen de la participation	3 493 \$	3 493 \$	3 493 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	2,74	2,40	3,09	**
	Gouvernement	1,26	0,97	1,55	
	Société	3,47	2,95	3,99	**
Probabilité que la mesure soit rentable		99,9 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

*Seuil de signification : ** = 5 %*

2.4.1.5 SAE – Services spécialisés (SAEM-U)

Le tableau suivant présente les effets monétaires de la participation aux services spécialisés de la mesure SAE pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Notons que la mesure SAE – Services spécialisés présente des pertes actualisées statistiquement différentes de zéro, peu importe le point de vue considéré, pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. En cinq ans, la mesure générera en moyenne des pertes actualisées d'environ 4 707 \$ à un individu y ayant participé, d'environ 9 881 \$ aux gouvernements et d'environ 14 567 \$ à la société.

Chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure SAE – Services spécialisés pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi coûte en moyenne, en cinq ans, environ 1,72 \$ à un participant à cette mesure, 3,61 \$ de plus au gouvernement par dollar investi initial et 5,32 \$ à la société.

Pour cette clientèle, la mesure – Services spécialisés a une probabilité de rentabilité nulle et il est donc important de considérer son très haut risque de non-rentabilité.

Tableau 2.4.1.5
Efficiencia de la medida SAE – Servicios especializados, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification	
			Borne inférieure	Borne supérieure		
	A	Revenus d'emploi	-3 585 \$			
	B	Taxes et impôts fédéraux	-497 \$			
	C	Taxes et impôts provinciaux	-757 \$			
	D	Transferts fédéraux	692 \$			
	E	Transferts provinciaux	405 \$			
	F	Coûts marginaux des fonds publics	-31 \$			
	A+(D+E) - (B+C)	Gains individuels	-1 234 \$			
	(B+C) - (D+E)	Gains gouvernementaux	-2 351 \$			
	A-F	Gains sociaux	-3 554 \$			
Actualisation des gains ou des pertes		Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
		Individu	-4 707 \$	-7 492 \$	-2 162 \$	**
		Gouvernement	-9 881 \$	-11 908 \$	-7 853 \$	**
		Société	-14 567 \$	-18 707 \$	-10 623 \$	**
		Coût moyen de la participation	2 737 \$	2 737 \$	2 737 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen		Individu	-1,72	-2,74	-0,79	**
		Gouvernement	-3,61	-4,35	-2,87	**
		Société	-5,32	-6,84	-3,88	**
		Probabilité que la mesure soit rentable	0,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %						

2.4.2 MESURE DE FORMATION DE LA MAIN-D'ŒUVRE (MFOR) – VOLET INDIVIDUS

Le tableau ci-dessous présente les effets monétaires de la participation à la mesure MFOR – volet Individus pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, du point de vue de l'individu, du gouvernement et de la société.

Cette mesure présente des gains actualisés statistiquement différents de zéro, quelle que soit la perspective considérée pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi. En cinq ans, la mesure de formation de la main-d'œuvre procure, en moyenne, un revenu supplémentaire actualisé d'environ 12 351 \$ à un individu y ayant participé et elle génère un gain actualisé moyen d'environ 4 610 \$ pour les gouvernements et de 14 329 \$ pour la société.

Chaque dollar investi par le gouvernement dans la mesure MFOR – volet Individus pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi rapporte en moyenne, en cinq ans, environ 1,81 \$ à un participant à cette mesure, 68 cents aux gouvernements et 2,10 \$ à la société.

De plus, pour cette clientèle, elle a une probabilité de rentabilité de 100,0 %, c'est-à-dire qu'en cinq ans, la simulation indique que les gains sociaux, générés par la mesure MFOR – volet Individus pour les prestataires actifs de l'assurance-emploi, seront supérieurs aux coûts moyens de la participation de cette clientèle à ladite mesure.

Tableau 2.4.2
Efficience de la mesure MFOR – volet Individus, prestataires actifs de l'assurance-emploi

		Moyenne	Intervalle de tolérance à 95 %		Indice de signification
			Borne inférieure	Borne supérieure	
	A Revenus d'emploi	3 753 \$			
	B Taxes et impôts fédéraux	733 \$			
	C Taxes et impôts provinciaux	1 227 \$			
	D Transferts fédéraux	646 \$			
	E Transferts provinciaux	283 \$			
	F Coûts marginaux des fonds publics	578 \$			
	A+(D+E) - (B+C) Gains individuels	2 723 \$			
	(B+C) - (D+E) Gains gouvernementaux	1 031 \$			
	A-F Gains sociaux	3 176 \$			
Actualisation des gains ou des pertes	Taux d'actualisation	5,1 %	3,1 %	6,9 %	S.O.
	Individu	12 351 \$	11 139 \$	13 596 \$	**
	Gouvernement	4 610 \$	3 557 \$	5 681 \$	**
	Société	14 329 \$	12 500 \$	16 198 \$	**
	Coût moyen de la participation	6 812 \$	6 812 \$	6 812 \$	S.O.
(Gains ou pertes) coût moyen	Individu	1,81	1,64	2,00	**
	Gouvernement	0,68	0,52	0,83	**
	Société	2,10	1,83	2,38	**
Probabilité que la mesure soit rentable		100,0 %			
Seuil de signification : ** = 5 %					

Conclusion

Chez les **prestataires de l'assistance sociale**, six des huit services publics d'emploi analysés pour l'efficacité démontrent une très bonne rentabilité, leurs ratios bénéfices coûts variant aussi entre 2,19 et 8,20, signifiant qu'un dollar investi rapporte entre 2,19 \$ et 8,20 \$ selon le service rendu sur une période de cinq ans. Les meilleures performances de rentabilité proviennent des services en approche globale de la mesure des services d'aide à l'emploi (SAE), plus particulièrement des services spécialisés qui sont offerts sous cette approche, suivis par la mesure de formation de la main-d'œuvre (MFOR), les projets de préparation en emploi (PPE) et les services en général offerts dans le cadre de la mesure SAE. Les deux services publics d'emploi qui se classent moins bien sont les services unitaires de la mesure SAE, et plus particulièrement les sessions d'information, activité offerte comme soutien de base dans le cadre de cette mesure. Pour les services unitaires, même si 95,5 % des scénarios qui ont été simulés présentent une rentabilité, il n'en demeure pas moins que certains d'entre eux ne sont pas rentables et que le ratio bénéfices coûts n'est pas différent de 1. L'activité de session d'information ne fait preuve de presque aucune rentabilité, et en moyenne, 1 \$ investi pour offrir cette activité coûte en fait 48 cents de plus sur cinq ans.

Quant aux services offerts aux **personnes sans soutien public du revenu**, il n'y a que quatre d'entre eux qui se sont rendus à une évaluation de leur efficacité. Qui plus est, il n'y a que l'activité de stratégie de recherche d'emploi, classée parmi les services de soutien structuré de la mesure SAE, qui s'est avérée rentable. De plus, cette activité a un ratio bénéfices coûts particulièrement élevé, soit de 10,80. Très clairement, offrir cette activité à cette clientèle a été très bénéfique pour la société. Pour chacun des trois autres services évalués (subventions salariales, services en approche globale de la mesure SAE, services spécialisés de la mesure SAE), plus de 60 % des scénarios simulés étaient rentables. Cependant, bien que leur ratio bénéfices coûts soit estimé en moyenne supérieur à 1, ils ne sont statistiquement pas différents de cette valeur.

L'efficacité a été étudiée sur cinq services publics d'emploi offerts aux **personnes admissibles à l'assurance-emploi**. Tout comme pour la clientèle précédente, seul un service s'est avéré rentable, soit la mesure de formation de la main-d'œuvre. Chaque dollar investi dans celle-ci rapporte en moyenne 3,60 \$ à la société sur une période de cinq ans. Pour les services en approche globale de la mesure SAE, dont plus particulièrement les services spécialisés, plus de 65 % des scénarios simulés étaient rentables et leur ratio bénéfices coûts est estimé en moyenne supérieur à 1, sans toutefois en être statistiquement différent. Les deux derniers services évalués, les services unitaires de la mesure SAE et la mesure SAE de façon globale, ont montré que moins du tiers de leurs scénarios étaient rentables et leur ratio bénéfices coûts est en moyenne inférieur à 1.

Finalement, la rentabilité des services rendus aux **prestataires actifs de l'assurance-emploi** est des plus extrêmes. Sur les six services évalués, seuls deux ont une excellente probabilité de rentabilité alors que les quatre autres ont des probabilités très médiocres. De nouveau, la mesure de formation de la main-d'œuvre tire son épingle du jeu en montrant qu'un dollar investi pour celle-ci rapporte en moyenne 2,10 \$ à la société sur une période de cinq ans. L'activité de stratégie de recherche d'emploi de la mesure SAE est encore plus impressionnante côté rentabilité, ayant un ratio bénéfices coûts en moyenne de 3,47. Les services unitaires de la mesure SAE ont une rentabilité qui laisse à désirer, ne présentant que quelques scénarios rentables et un ratio bénéfices coûts non statistiquement différent de 1 : un dollar investi dans la prestation de ces services rapporte en moyenne 0,56 \$ à la société sur une période de cinq ans. Des services de la mesure SAE se retrouvent à la queue, de façon très décevante avec leur ratio bénéfices coûts négatif et statistiquement différent de 1 : il est question des services en approche globale, des services spécialisés et de la mesure SAE de façon globale. Ces ratios bénéfices coûts négatifs s'expliquent par une diminution moyenne des revenus d'emploi l'année après la participation par rapport à l'année avant la participation.

Tableau 3.1
Efficience des différents services publics d'emploi selon la clientèle

Clientèle	Service public d'emploi	Probabilité de rentabilité (%)	Ratio moyen bénéfices coûts	Indice de signification
Prestataires de l'assistance sociale	Projets de préparation à l'emploi	99,5	3,38	**
	Mesure de formation de la main-d'œuvre	100,0	5,03	**
	SAEM-I : Soutien de base sessions d'information	9,7	-0,48	
	SAEM-T : Orientation – Évaluation spécialisée	S.O.	S.O.	S.O.
	SAEM-U : Services spécialisés	99,6	5,22	**
	SAE – Services unitaires	95,5	1,52	
	SAE – Services en approche globale	100,0	8,20	**
	SAE – Globalement	99,9	2,19	**
Personnes sans soutien public du revenu	Subventions salariales	85,0	2,45	
	SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	100,0	10,80	**
	SAEM-U : Services spécialisés	62,0	1,48	
	SAE – Services en approche globale	65,5	1,72	
Personnes admissibles à l'assurance-emploi	Mesure de formation de la main-d'œuvre	100,0	3,60	**
	SAEM-U : Services spécialisés	67,0	1,76	
	SAE – Services unitaires	11,0	-0,18	
	SAE – Services en approche globale	90,2	2,75	
	SAE – Globalement	31,0	0,56	
Prestataires actifs de l'assurance-emploi	Mesure de formation de la main-d'œuvre	100,0	2,10	**
	SAEM-E : Soutien structuré, stratégie de recherche d'emploi	99,9	3,47	**
	SAEM-U : Services spécialisés	0,0	-5,32	**
	SAE – Services unitaires	4,7	0,64	
	SAE – Services en approche globale	0,0	-5,38	**
	SAE – Globalement	0,0	-0,32	**

La probabilité que le service public d'emploi soit rentable est supérieure à 50 %.

Bibliographie

- Barla, P. (2024). Introduction à l'analyse coût-avantage : fondements théoriques et règles de pratique. Université Laval. <https://doi.org/10.5281/zenodo.10817955>
- Becker, S. O., et A. Ichino (2002). "Estimation of Average Treatment Effects Based on Propensity Scores", *The Stata Journal*, vol. 2, no 4, p. 358-377.
- Caliendo, M., & Kopeinig, S. (2008). Some practical guidance for the implementation of propensity score matching. *Journal of economic surveys*, 22(1), p. 31-72.
- Direction générale adjointe des mesures et des services, ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2008). Les mesures et services du MTESS.
- Emploi-Québec. (2014, juillet). Guide des mesures et des services d'emploi : 5.10.1 – IPOP : Intégration en emploi de personnes formées à l'étranger référées par un ordre professionnel.
- Emploi-Québec. (2017, novembre). Guide des mesures et des services d'emploi : 5,10 – Programme d'aide à l'intégration des immigrants et des minorités visibles en emploi (PRIIME).
- Harrison, R. L. (2010, January). Introduction to monte carlo simulation. In *AIP conference proceedings* (Vol. 1204, p. 17). NIH Public Access.
- Heckman, J. J., Moon, S. H., Pinto, R., Savelyev, P., & Yavitz, A. (2010). *A new cost-benefit and rate of return analysis for the Perry Preschool Program: A summary* (No. w16180). National Bureau of Economic Research.
- Eisenhauer, P., Heckman, J. J., & Vytlačil, E. (2015). The generalized Roy model and the cost-benefit analysis of social programs. *Journal of Political Economy*, 123(2), p. 413-443.
- Henrichson, C., & Rinaldi, J. (2014). Cost-benefit analysis and justice policy toolkit. Retrieved Aprilie, 20, 2015.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2019, mars). Guide des mesures et des services d'emploi. <https://www.emploiuebec.gouv.qc.ca/guide-des-mesures-et-des-services-demploi/>
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale. (2021, août). Étude des effets bruts des mesures actives offertes aux individus par le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 3^e cycle d'évaluation. ISBN : 978-2-550-91631-4
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2022, mars). Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires de l'assistance sociale, 3^e cycle d'évaluation. ISBN : 978-2-550-92665-8.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2022, novembre), Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des personnes sans soutien public du revenu, 3^e cycle d'évaluation. ISBN : 978-2-550-94611-3.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2023, février). Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des personnes admissibles à l'assurance-emploi, 3^e cycle d'évaluation. ISBN : 978-2-550-95583-2.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (à venir). Étude des effets nets des mesures actives offertes aux individus de la clientèle des prestataires actifs de l'assurance-emploi, 3^e cycle d'évaluation.
- Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2006). Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, gouvernement du Québec.
- Ministère du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale (2015, mai). Étude sur le rendement de l'investissement relié à la participation aux mesures actives offertes aux individus par Emploi-Québec, 2^e cycle d'évaluation.
- Rubinstein, R. Y., & Kroese, D. P. (2016). *Simulation and the Monte Carlo method*. John Wiley & Sons.

Townley, P. G. (1998). *Principles of cost-benefit analysis in a Canadian context*. Scarborough : Prentice Hall Canada.

Washington State Institute for Public Policy. (December 2023). Benefit-cost technical documentation. Olympia, WA.

